



François Frères
TONNELLERIE

Société Anonyme au capital de 8 672 000 euros
Divisé en 5 420 000 actions de 1,60 euro chacune
Siège social : 21190 Saint Romain (France)
515 620 441 RCS Beaune

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2006/2007

Article 451-1-2 du code monétaire et financier

Sommaire

- Attestation du responsable3
- Comptes consolidés.....4
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....31
- Comptes sociaux.....33
- Rapport Général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....54
- Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....56
- Honoraires des Commissaires aux comptes.....58
- Rapport de Gestion.....59
- Rapport du Président sur le contrôle interne.....73
- Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne.....80
- Document d'information annuel.....82

ATTESTATION DU RESPONSABLE

A notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles ils sont confrontés.

Le Président du Directoire

Jérôme FRANCOIS

COMPTES CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE AU 30 AVRIL 2007

Actif (en milliers d'euros)	Note	30/04/2007	30/04/2006
		IFRS	IFRS
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles		20	24
Ecart d'acquisition	4.2	10 061	4 296
Immobilisations incorporelles	4.1	10 081	4 320
Immobilisations corporelles	4.1	14 894	10 585
Impôts différés actifs	4.3	1 815	1 237
Autres actifs financiers		55	20
Total actif non courant		26 845	16 162
Actif courant			
Stocks et en-cours	4.4	88 359	81 213
Créances clients	4.5	20 609	14 872
Autres créances d'exploitation	4.5	3 368	2 691
Disponibilités		16 083	10 036
Total actif courant		128 419	108 812
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Total actif		155 264	124 974

BILAN CONSOLIDE AU 30 AVRIL 2007

Passif (en milliers d'euros)	Note	30/04/2007	30/04/2006
		IFRS	IFRS
Capitaux propres			
Capital social	4,6	8 672	8 352
Réserves consolidées		88 573	75 626
Ecarts de conversion capitaux propres	4,6	(3 728)	(2 961)
Résultat consolidé		15 161	12 296
Ecarts de conversion résultat		(15)	(101)
Total des capitaux propres du Groupe		108 663	93 212
Intérêts minoritaires réserves		954	634
Intérêts minoritaires résultat		106	85
Total capitaux propres		109 723	93 931
Passif non courant			
Provisions	4,7	601	436
Impôt différé passif		673	0
Dettes financières long terme	4,9 et 4,10	9 334	2 026
Engagements de retraite	4,8	355	264
Total Passif non courant		10 963	2 726
Passif courant			
Dettes fournisseurs		12 049	8 818
Autres dettes d'exploitation		6 599	5 942
Dettes financières court terme	4,9 et 4,10	15 930	13 557
Provisions	4,7	0	0
Total passif courant		34 578	28 317
Passifs non courants destinés à être cédés		0	0
Total passif courant et non courant		45 541	31 043
Total Passif		155 264	124 974

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Note	30/04/2007	30/04/2006
		Exerc. 12 mois IFRS	Exerc. 12 mois IFRS
En milliers d'euros			
Chiffre d'affaires		91 052	77 039
Production stockée		(642)	(40)
PRODUITS EXPLOITATION		90 410	76 999
Achats de matières et marchandises		(41 812)	(33 544)
Variation de stocks matières et marchandises		4 630	1 685
MARGE BRUTE		53 228	45 140
Autres achats et charges externes		(10 146)	(8 202)
VALEUR AJOUTEE		43 082	36 938
Subventions d'exploitation		13	8
Impôts, taxes et versements assimilés		(1 342)	(1 133)
Charges de personnel		(16 801)	(15 503)
EXCEDENT BRUT EXPLOITATION		24 952	20 310
Repr Prov et Transfert de charges	5,4	889	981
Autres produits		105	12
Dotations aux comptes d'amortissements	4,1	(1 447)	(1 386)
Dotations aux comptes de provisions	5,4	(728)	(663)
Autres charges de gestion courante		(67)	(101)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		23 704	19 153
Autres éléments d'exploitation	5,2	(122)	(13)
RESULTAT OPERATIONNEL DES ACTIVITES POURSUIVIES		23 582	19 140
Résultat Financier	5,3	(682)	(284)
RESULTAT AVANT IMPOT		22 900	18 856
Impôt sur les bénéfices	5,6 et 5,7	(7 633)	(6 475)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		15 267	12 381
RESULTAT DES ACTIVITES CEDEES		0	0
RESULTAT NET		15 267	12 381
dont Part du Groupe		15 161	12 296
dont Part des Minoritaires		106	85
Résultat par action	5,9		
de base (résultat net)		2,80	2,36
de base (résultat net des activités poursuivies)		2,80	2,36
dilué (résultat net)		2,80	2,27
dilué (résultat des activités poursuivies)		2,80	2,27

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

(En milliers d'euros)

	30/04/2007	30/04/2006
	IFRS	IFRS
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	15 267	12 381
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 547	1 349
Plus et moins value de cession	- 62	- 8
Quote-part de subvention d'investissement	- 24	- 40
Variation des impôts différés	- 541	- 422
Marge brute d'autofinancement	16 187	13 260
Variation de stocks	- 2 202	- 2 327
Variation du besoin en fonds de roulement	- 2 599	1 033
A. FLUX DE TRESORERIE AFFECTE OU PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11 386	11 966
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 3 036	- 2 172
Variation des immobilisations financières	- 35	2
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations	157	104
Trésorerie nette affectée aux acquisitions de filiales	- 12 332	
B. FLUX DE TRESORERIE AFFECTE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	- 15 246	- 2 066
OPERATION DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	3 049	
Dividendes versés aux actionnaires	- 1 984	- 1 827
Variation des dettes financières à court terme	1 154	- 6 800
Encaissements provenant de nouveaux emprunts à LMT	12 065	1 499
Remboursements d'emprunts à LMT	- 4 167	- 2 203
Variation des autres dettes financières	43	- 131
Encaissements provenant de nouvelles subventions d'investissement	5	
C. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	10 165	- 9 462
D. INCIDENCE DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE	- 258	118
E. TRESORERIE A L'OUVERTURE	10 036	9 480
TRESORERIE A LA CLOTURE (A+B+C+D+E)	16 083	10 036

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Attribuable aux actionnaires de la Société				Intérêts minoritaires		Total	
	CAPITAL SOCIAL	RESERVES CONSOLIDEES	ECART CONV CAPITAUX PROPRES	RESULTAT CONSOLIDE	ECART CONV RESULTAT	INT. MINO RESERVES		INTERETS MINO RESULT
En milliers d'euros								
01-mai-04	8 352	57 339	-2 221	10 304	4	491	80	74 349
AFFECTATION RESULTAT		10 304		-10 304		80	-80	
DIVIDENDES		-1 618						-1 618
RESULTAT 30/04/05				11 451			85	11 536
VAR ECART CONV. CAP. PROP.			-1 057			-35		-1 092
ECART CONVERSION REST N					-28			-28
ECART CONVERSION REST N-1		4			-4			
DIVERS N/S		5						5
30-avr-05	8 352	66 034	-3 278	11 451	-28	536	85	83 152
AFFECTATION RESULTAT		11 451		-11 451		85	-85	
DIVIDENDES		-1 827						-1 827
RESULTAT 30/04/06				12 296			85	12 381
VAR ECART CONV. CAP. PROP.			317			15		332
ECART CONVERSION REST N					-101			-101
ECART CONVERSION REST N-1		-28			28			
DIVERS N/S		-4				-2		-6
30-avr-06	8 352	75 626	-2 961	12 296	-101	634	85	93 931
AFFECTATION RESULTAT		12 296		-12 296		85	-85	
AUGMENTATION CAPITAL	320	2 729						3 049
DIVIDENDES		-1 984						-1 984
RESULTAT 30/04/07				15 161			106	15 267
VAR ECART CONV. CAP. PROP.			-767			-19		-786
INTERETS MINO SUR ACQUISITION						467		467
RACHAT INTERETS MINO						-211		-211
ECART CONVERSION REST N					-15			-15
ECART CONVERSION REST N-1		-101			101			
DIVERS N/S		7				-2		5
30-avr-07	8 672	88 573	-3 728	15 161	-15	954	106	109 723

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Informations comptables

En date du 9 juillet 2007, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 30 avril 2007. François Frères est une société anonyme cotée immatriculée en France.

Note 1. Principes Comptables

1.1 GENERALITES

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice clos le 30 avril 2007 sont établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » adoptées au niveau européen.

L'information financière au 30 avril 2007 est donc établie sur la base des normes et interprétations IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne au 30 avril 2007. Les nouvelles normes et interprétations entrées en vigueur sur 2006 et 2007 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Les amendements entrés en vigueur en 2006/2007 relatifs à IAS 19 (gains et pertes actuariels), à IAS 39 (contrat de garantie financières, couverture de transactions potentielles intragroupe et utilisations de l'option de juste valeur), IAS 21 (investissement dans une activité à l'étranger) n'ont pas eu d'impact sur les états financiers du groupe François. De même, les interprétations IFRIC 4 (contrat de location), IFRIC 5 et IFRIC 6 sont sans impact sur les états financiers de François Frères. Le groupe n'a enfin appliqué par anticipation aucunes normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} mai 2007.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1.2 PRINCIPES COMPTABLES

1.2.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dont le Groupe François détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des bénéfices de ses activités.

Les sociétés pour lesquelles le contrôle est partagé avec un partenaire, sont consolidées par intégration proportionnelle. Il s'agit du sous-groupe Trust (Trust International, Trust Hungary et Quercus) et de la société Demptos South Africa.

Les filiales sont consolidées à partir de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

La liste des sociétés consolidées figure à la note 2.1.

1.2.2 Elimination des opérations internes au groupe

Les transactions entre les sociétés consolidées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

1.2.3 Date d'arrêté des comptes

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de François Frères S.A. et ses filiales au 30 avril de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

1.2.4 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation François Frères. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan (hors capitaux propres)
- Taux historique pour les capitaux propres
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat

Les différences de conversion qui apparaissent au passif du bilan sont la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.

Les taux des principales monnaies utilisées pour la consolidation des comptes étaient les suivants (€ contre devise) :

		Taux de clôture		Taux moyen	
		Avr. 2007	Avr. 2006	Avr. 2007	Avr. 2006
Etats-Unis	USD	1,3605	1,254	1,2881	1,212
Australie	AUD	1,6427	1,660	1,6736	1,615
Hongrie	FT	246,286	264,080	259,783	252,776
Afrique du Sud	RD	9,594	7,680	9,182	7,752
Nouvelle Zélande	NZD	1,839	N/A	1,922	N/A

1.2.5 Opérations en devise

Conformément à la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères", les opérations en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de fonctionnement au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

1.3 REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES AUX DIFFERENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

1.3.1 Immobilisations incorporelles

Les **écarts d'acquisition** représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et l'évaluation à la juste valeur de leurs actifs nets identifiés aux dates d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils

font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an à la clôture de l'exercice. Le test de dépréciation est réalisé par UGT (Unités Génératrices de Trésorerie), qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables, dans lesquelles les écarts d'acquisition ont été affectés. La valeur d'utilité de ces UGT est déterminée par la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée au compte de résultat et est imputée en priorité à l'écart d'acquisition. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges. **Les frais de développement** sont immobilisés lorsque les projets permettent de générer individuellement des avantages économiques futurs probables. En application de cette norme, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'étude et de développement qui ne remplissent pas les conditions, sont enregistrés en charges au cours de l'exercice durant lequel ils sont encourus.

1.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur juste valeur lorsqu'elles ont été acquises suite à un regroupement d'entreprises diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation ultérieure.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est décomposé entre éléments de durées d'utilités différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

L'amortissement est calculé sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Le tableau ci-dessous résume les principaux modes et durées d'amortissements utilisés à l'intérieur du groupe (étant entendu que le mode linéaire est utilisé pour les biens acquis d'occasion):

POSTE COMPTABLE	MODE	DUREE
Construction	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 à 8 ans
Matériel de bureau et info	Dégressif	5 ans

La méthode de l'amortissement dégressif est retenue pour le matériel et outillage car elle est considérée comme correspondant à l'amortissement économique.

Ces durées sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective. S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des actifs corporels ou unités génératrices de trésorerie auxquels appartiennent les actifs est comparée à la valeur comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

Le crédit-bail n'est pas un moyen de financement utilisé de manière significative par les sociétés du Groupe.

1.3.3 Stocks et en-cours

Les matières et approvisionnements ont été évalués à leur coût d'acquisition. Toutefois, la valorisation des merrains est effectuée sur la base d'un coût moyen pondéré. Les produits finis ont été valorisés à leur coût de production.

Les marges figurant dans les stocks de marchandises des filiales ont été éliminées.

Les stocks de matières premières et de produits finis sont dépréciés si leur valeur de revente est inférieure à leur valeur comptable.

1.3.4 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances font l'objet d'une analyse individuelle. Une provision est constituée en fonction du risque estimé.

1.3.5 Impôts différés

Les impôts différés reflètent les différences dans le temps, entre la comptabilisation des charges et produits dans le résultat comptable et leur prise en compte dans le résultat fiscal, ainsi que la fiscalité latente afférente aux réévaluations effectuées lors des acquisitions (le cas échéant).

Ils reflètent également les différences temporaires dégagées par certains retraitements de consolidation, effectués en vue d'harmoniser les règles d'évaluation des comptes des différentes filiales.

Afin d'assurer une meilleure représentation de la situation fiscale différée, le groupe utilise une méthode de report variable qui tient compte pour le calcul des impôts différés, des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation à la valeur actuelle.

Les comptes consolidés du Groupe François enregistrent des impôts différés résultant pour l'essentiel :

- De la constatation d'un écart de conversion sur un terrain,
- de la comptabilisation des engagements de retraite,
- de l'élimination du profit interne inclus dans les stocks des filiales à la clôture de l'exercice.

1.3.6 Trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à terme dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois.

1.3.7 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites en « produits constatés d'avance ». Elles sont reprises au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

1.3.8 Provisions réglementées

Les provisions pour hausse de prix sont annulées.

1.3.9 Provisions pour risques

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources représentative d'avantages économiques.

1.3.10 Provisions pour engagements de retraite

Le Groupe a souscrit, au cours de l'exercice 2000/2001 pour les sociétés françaises, une assurance relative aux indemnités de fin de carrière. Le montant versé (152 K€) avait été comptabilisé en charge exceptionnelle pour la fraction relative aux exercices précédents (137 K€) et en charge d'exploitation pour la prime relative à l'exercice (16 K€).

Les engagements d'indemnités légales de départ en retraite qui ne sont pas couverts par cette assurance font désormais l'objet d'une provision.

Le Groupe comptabilise ses engagements de retraite ou assimilés conformément à la norme IAS 19 « Avantages du Personnel ». Le coût des indemnités de départ est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite et en fonction des législations des différents pays dans lesquels le Groupe François est présent. Le calcul repose sur une mesure actuarielle et prospective intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel, d'évolution des salaires et de rentabilité des placements à long terme et des conditions économiques propres à chaque pays. Pour les indemnités de départ à la retraite, le calcul est effectué en projetant la charge sur la durée totale de la vie active du salarié dans le Groupe François. Les provisions figurant au passif sont nettes des versements effectués auprès d'organismes extérieurs de gestion de ces engagements.

Pour les régimes à **cotisations définies**, le Groupe verse des primes à un organisme externe. Ces cotisations sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Pour les régimes à **prestations définies**, la méthode actuarielle utilisée pour valoriser l'engagement net est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Les prestations sont actualisées afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. L'obligation est valorisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Les écarts actuariels sont amortis au compte de résultat à partir de l'exercice suivant leur constatation pour la partie excédant un corridor fixé à 10% du montant le plus élevé entre les obligations et la juste valeur des actifs de préfinancement, sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires (méthode dite du « corridor »). **Le calcul est effectué par des actuaires indépendants qualifiés.**

1.3.11 Provisions pour litiges

Elles sont constituées à la clôture de l'exercice pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

Elles sont déterminées au mieux de la connaissance des risques encourus et de leur caractère probable et sont affectées à des risques précis.

1.3.12 Emprunts

Les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts de mise en place.

1.3.13 Instruments financiers

La politique du Groupe est de réduire son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et de change et non de prendre des positions spéculatives.

Le Groupe François utilise uniquement des instruments dérivés à des fins de couverture dont les gains et pertes sont comptabilisées de manière symétrique aux résultats réalisés sur les éléments couverts.

Risque de change

Le risque global du Groupe est un risque export net en dollar américain. Le Groupe gère son exposition au risque de change afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours, en mettant en place des couvertures qui peuvent être des opérations à terme ou des produits optionnels.

Risque de taux

Le Groupe gère le risque de taux de manière centralisée en ayant recours à des SWAP ou tout autre produit optionnel en fonction de la tendance des marchés.

Comptabilisation

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de couverture sur des devises étrangères et sur les taux d'intérêts pour couvrir ses positions actuelles ou futures contre le risque de change et de taux. Ces instruments financiers dérivés sont conformément aux normes IAS 32 et IAS 39 évalués et comptabilisés au bilan à leur juste valeur (si leur montant est significatif).

1.3.14 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est constitué par la somme des ventes des sociétés consolidées à des tiers étrangers au Groupe, les mouvements internes étant éliminés.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

1.3.15 Engagements donnés

Le groupe n'est pas lié par un contrat d'achats de merrains ou de grumes.

1.3.16 Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options de souscription d'actions.

1.3.17 Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus et moins values de cessions d'actifs ;
- des coûts liés à des plans de restructuration ;
- des pertes de valeur d'actifs y compris des goodwill ;

- des litiges et autres pertes, profits et variations de provisions couvrant des événements très exceptionnels et matériels ;
- des produits et charges financiers ;
- des impôts ;
- du résultat net des sociétés mises en équivalence.

1.3.18 Résultat financier

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres passifs financiers et de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- l'effet d'actualisation des provisions (hors avantages du personnel) ;
- la variation des instruments financiers ;
- le résultat de change sur opérations financières.

Note 2. Périmètre de consolidation

2.1 SOCIETES CONSOLIDEES

SOCIETE	NATIONALITE	SIEGE SOCIAL	% DETENTION	% INTERET	METHODE
TONNELLERIE FRANCOIS	Française	ST ROMAIN			
TONNELLERIE DEMPTOS	Française	ST CAPRAIS	100%	100%	IG
BOUYOUD	Française	ST SAUVEUR	100%	100%	IG
TRONCAIS BOIS MERRAINS	Française	URCAY	100%	100%	IG
TREUIL	Française	BRIVE	100%	100%	IG
FOUDRERIE JOSEPH FRANCOIS	Française	BRIVE	100%	100%	IG
BOUYOUD DISTRIBUTION	Française	BRIVE	100%	100%	IG
SOGIBOIS	Française	ST ANDRE DE CUBZAC	100%	100%	IG
LAGREZE	Française	LES ESSEINTES	100%	100%	IG
FRANCOIS FRERES MANAGEMENT	Française	SAINT ROMAIN	100%	100%	IG
DEMPTOS NAPA	Américaine	NAPA	95.04%	95.04%	IG
FRANCOIS INC	Américaine	SAN FRANCISCO	100%	100%	IG
DEMPTOS ESPANA	Espagnole	LOGRONO	100%	100%	IG
TRUST INTERNATIONAL	Américaine	PALM BEACH	50%	50%	IP
TRUST HONGRIE	Hongroise	SZIGETVAR	50%	50%	IP
DEMPTOS SOUTH AFRICA	Sud Africaine	PAARL	50%	50%	IP
AP JOHN	Australienne	TANUNDA	95%	95%	IG
QUERCUS LLC	Américaine	PALM BEACH	50%	25%	IP
TONNELLERIE PROVENCALE	Française	LALONDE LES MAURES	100%	100%	IG
SCI LUZANNE	Française	ST CAPRAIS	100%	100%	IG
CLASSIC OAK NZ	Néo-zélandaise	WELLINGTO N	100%	100%	IG
CLASSIC OAK AUS	Australienne	BELROSE	100%	100%	IG

IG = Intégration Globale

IP = Intégration Proportionnelle

2.2 EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice les évènements suivants ont affecté le périmètre de consolidation :

- Acquisition de 46% de Ap John, le Groupe détenant désormais 95% de cette société,
- Acquisition de 100% de Classic Oak NZ et Classic Oak AUS, sociétés de distribution de fûts en Australie et en Nouvelle-Zélande,
- Acquisition de 100% de la Sci Luzanne, société immobilière qui détient l'ensemble immobilier du site de la tonnellerie Demptos,
- Acquisition de la part minoritaire (5%) de la filiale Demptos Espana,
- Dissolution de la société François Frères D'Oregon qui n'avait plus d'activité.

Note 3. Information sectorielle

Le Groupe a retenu le secteur d'activité comme secteur primaire et le secteur géographique comme secteur secondaire.

3.1 INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Le Groupe François exerce 2 grands types d'activités :

- la tonnellerie,
- la merranderie.

Le pôle merranderie vend sa production aux tonnellerie du Groupe. Ce secteur peut être regroupé avec la tonnellerie (intégration verticale).

Les autres activités du Groupe (foudrerie, produits de boisage ...), demeurant mineures par rapport à la tonnellerie, n'ont pas à être présentées séparément.

Le Groupe François n'a pas à présenter d'information particulière par secteur d'activité.

3.2 INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Ventes externes

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
France	15 061	14 661
USA	35 517	29 636
Autres zones	40 474	32 742
TOTAL	91 052	77 039

Immobilisations nettes

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
France	9 419	6 879
USA	3 541	3 403
Autres zones	12 070	4 643
TOTAL	25 030	14 925

Note 4. Compléments sur le bilan consolidé (en milliers d'euros)

4.1 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

VALEURS BRUTES (en milliers d'euros)	30/04/06	Var Périmètre	Var change	Acquisitions	Diminutions	30/04/07
Immobilisations incorporelles						
Ecart acquisition	7 219	6 086	(336)			12 969
Autres	160			8	(2)	166
Total	7 379	6 086	(336)	8	(2)	13 135
Immobilisations corporelles						
Terrains	1 644	1 988	(3)	693		4 322
Constructions	10 259	681	(36)	1 765	(8)	12 661
Autres immobilisations	10 386	842	2	1 519	(493)	12 256
Immobilisations en cours	1 079		(75)	71	(1 020)	55
Total	23 368	3 511	(112)	4 048	(1 521)	29 294
Total des valeurs brutes	30 747	9 597	(448)	4 056	(1 523)	42 429

AMORTISSEMENTS (en milliers d'euros)	30/04/06	Var Périmètre	Var change	Augmentations	Diminutions	30/04/07
Immobilisations incorporelles						
Ecart acquisition	2 923		(15)			2 908
Autres	136			12	(2)	146
Total	3 059		(15)	12	(2)	3 054
Immobilisations corporelles						
Terrains	443			50		493
Constructions	5 324	76	(52)	433	(8)	5 773
Autres immobilisations	7 016	537	27	952	(398)	8 134
Total	12 783	613	(25)	1 435	(406)	14 400
Total des amortissements	15 842	613	(40)	1 447	(408)	17 454

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)	30/04/06	Var Périmètre	Var change	Acquisitions nets dotations	Diminutions	30/04/07
Immobilisations incorporelles						
	4 320	6 086	(321)	(4)		10 081
Immobilisations Corporelles						
	10 585	2 898	(87)	2 613	(1 115)	14 894
Total des valeurs nettes	14 905	8 984	(408)	2 609	(1 115)	24 975

4.2 ECARTS D'ACQUISITION

Le détail des écarts d'acquisition est le suivant :

	Année d'acquisition	Valeur nette (en milliers d'euros)
Demptos	1993	0
Treuil	1997	106
Sogibois	1999 et 2002	1 795
Trust Intern	2000	643
Ap John	2001 et 2006	3 770
Classic Oak	2006	2 206
Classic NZ	2006	1 344
Demptos Espagne	2006	104
Tonn.Prov.	2004	93
Total		10 061

Les survaleurs sont affectées aux unités génératrices de trésorerie du groupe qui sont identifiées en fonction de la division à laquelle est rattachée chaque unité du groupe. Des tests de perte de valeur ont été réalisés à l'occasion de la clôture des comptes 2007, sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Ces tests ont conclu à l'absence de dépréciation à constater sur les survaleurs.

4.3 IMPOTS DIFFERES ACTIF (en milliers d'euros)

Impôt différé sur marges en stock	1 548
Impôt différé sur comptes AP John	56
Impôt différé sur comptes DNC	47
Impôt différé sur engagements de retraite	90
Impôt différé sur comptes FINC	23
Impôt différé sur provisions pour charges	51
	1 815

4.4 STOCKS

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
Matières premières	82 890	75 431
Produits finis	8 872	8 831
Marchandises	2 069	837
STOCKS BRUTS	93 831	85 099
Elimination marge en stock	(4 589)	(2 942)
STOCKS BRUTS APRES MARGE EN STOCK	89 242	82 157
Provision pour dépréciation des stocks	(883)	(944)
STOCKS NETS	88 359	81 213

Les stocks de merrains et grumes (marges en stock éliminées et avant dépréciation des stocks) s'élèvent à 77 714 K€.

4.5 CREANCES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
Créances clients	21 162	15 422
Provisions pour clients douteux	(553)	(550)
CLIENTS NETS	20 609	14 872
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 368	2 691

Au 30/04/2007, les autres créances d'exploitation sont principalement constituées de créances fiscales et de charges constatées d'avance.

4.6 CAPITAL EMIS ET RESERVES

Le **capital social** du Groupe est fixé à la somme de 8 672 000 euros. Il est divisé en 5 420 000 actions de 1,60€ de nominal chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

Au cours de l'exercice, 200 000 options de souscription d'actions ont été levées.

La rubrique **écarts de conversion** est utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères. Les variations de l'écart de conversion proviennent principalement des fluctuations du cours du dollar américain.

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
USD	(5 213)	(3 637)
FORINT	1 168	598
Autres Devises	317	78
ECART DE CONVERSION CAPITAUX PROPRES	(3 728)	(2 961)

4.7 PROVISIONS POUR CHARGES

(en milliers d'euros)	30/04/2006	Augmentations	Diminutions	30/04/2007
Litiges	436	168	3	601
TOTAL	436	168	3	601

La part à plus d'un an (passifs non courants) des provisions s'élève à 601 K€ et correspond principalement à une provision pour litige.

4.8 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

(en milliers d'euros)	30/04/2006	Var périmètre	Augment	Diminutions	30/04/2007
Provisions pour Engagements de retraite	264	57	34		355
TOTAL	264	57	34		355

La provision est nette des versements effectués auprès d'organismes extérieurs de gestion de ces engagements. Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants.

4.9 MOUVEMENTS DES DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	30/04/2006	Augment	Diminutions	30/04/2007
Emprunts à long et moyen terme	4 827	12 274	4 167	12 934
Concours bancaires	9 605	1 895	364	11 136
Intérêts courus sur dettes financières	19	38	19	38
S/Total dettes financières bancaires	14 451	14 207	4 550	24 108
Emprunts et dettes financières divers	1 132	135	111	1 156
TOTAL	15 583	14 342	4 661	25 264

Emprunts et dettes financières divers : 1 156 K€, dont

- participation des salariés 725
- avance en compte courant à Trust International 376
- divers 55

Emprunts à long et moyen terme : 12 934 K€, dont

- taux variable 10 626
- taux fixe 2 308

4.10 ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
A moins d'un an	15 930	13 557
Entre un et cinq ans	9 334	2 026
A plus de cinq ans	0	0
TOTAL	25 264	15 583

4.10 INSTRUMENTS FINANCIERS

L'endettement à long terme est majoritairement à taux variable et concerne l'emprunt souscrit pour l'acquisition de AP JOHN et CLASSIC. Le Groupe escompte sur un remboursement anticipé de cet emprunt qui motive l'absence de couverture.

L'endettement à court terme est à taux variable et ne fait pas l'objet de couverture de taux.

Les sociétés du Groupe François sont également exposées au risque de fluctuation des taux de change à chaque fois qu'elles concluent un contrat libellé en devises étrangères. Pour minimiser le risque de change né de l'activité commerciale du groupe, les sociétés opérationnelles facturent ou sont facturées, dans la mesure du possible, dans leur devise fonctionnelle. Lorsque ce n'est pas le cas, le risque de change éventuel fait l'objet d'une décision de couverture au cas par cas.

4.11 IMPOTS DIFFERES PASSIF

Impôt différé sur écart d'évaluation terrain Luzanne	659
Impôt différé sur frais acquisition Australie	<u>14</u>
	673

Note 5. Compléments sur le résultat consolidé (en milliers d'euros)

5.1 VARIATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La variation du chiffre d'affaires 2007 par rapport à 2006 est de + 14 013 K€, soit + 18,19 %.

Cette progression peut se décomposer de la façon suivante :

- effet variation de périmètre : 5 668 K€
- effet variation de change : (1 731) K€
- effet à périmètre et taux de change constant : 10 076 K€

5.2 AUTRES ELEMENTS D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
Résultat de cession d'actif	62	8
Quote-part Subvention d'investissement	24	40
Charges nettes sur exercices antérieurs	(40)	483
Dotations ou reprises nettes aux provisions sur événements exceptionnels	(165)	(106)
Litiges		(15)
Fermeture site Lalonde		(260)
Redressement URSSAF sur exercices antérieurs		(129)
Autres	(3)	(34)
AUTRES ELEMENTS D'EXPLOITATION	(122)	(13)

5.3 RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
Intérêts et assimilés	586	280
Gains de change	687	311
Autres produits financiers	84	56
PRODUITS FINANCIERS	1 357	647
Intérêts et assimilés	1 201	696
Pertes change	838	235
CHARGES FINANCIERES	(2 039)	931
RESULTAT FINANCIER	(682)	(284)

5.4 DETAIL DES DOTATIONS ET DES REPRISES DE PROVISION D'EXPLOITATION

Dépréciation des stocks	445
Dépréciation des créances clients	249
Engagements de retraite	34
Total Dotations aux provisions	728
Dépréciation des créances clients	264
Transferts de charges	96
Dépréciation des stocks	529
Total Rep prov et transfert de charges	889

5.5 PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Par autorisation de l'Assemblée Générale mixte du 16 décembre 1998, le Conseil d'administration avait accordé la possibilité de souscrire ou d'acheter 200 000 actions de la SA Tonnellerie François Frères.

Ces options ont été levées au cours de l'exercice et 200 000 actions ont ainsi été souscrites.

Au 30 avril 2007, aucun plan d'options n'est en-cours.

5.6 VENTILATION PAR NATURE DE LA CHARGE D'IMPOT

(en milliers d'euros)	30 avril 2007	30 avril 2006
Impôt courant	(8 174)	(6 897)
Impôt différé	541	422
Total	(7 633)	(6 475)

5.7 PREUVE D'IMPOT ET TAUX EFFECTIF D'IMPOT

Le taux effectif d'impôt sur le résultat passe de 34,3% au 30 avril 2006 à 33,33% au 30 avril 2007.

(en milliers d'euros)	30/04/2007	30/04/2006
Résultat avant effet goodwill et avant impôt	22 900	18 856
Impôt théorique (à 33,33%)	7 633	6 285
Contribution 3,3%	94	65
Crédit d'impôt recherche	(36)	(15)
Gain sur pertes fiscales antérieures utilisées	(9)	(50)
Effets des différences de taux dans les pays d'implantation	(102)	(1)
Impôt sur contrôle fiscal		94
Autres différences et différences permanentes	53	97
Impôt comptabilisé	7 633	6 475

5.8 RESULTAT DES ACTIVITES CEDEES

Aucune activité n'a été cédée ou abandonnée au cours des deux derniers exercices.

5.9 RESULTATS PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions potentielles dilutives en actions.

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action pour l'ensemble des activités :

<i>(en milliers d'euros ou nombre d'actions)</i>	30/04/2007	30/04/2006
Activités poursuivies et cédées		
Résultat net pour le calcul du résultat de base par action	15 161	12 296
Résultat des activités cédées		
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat de base par action	5 420 000	5 220 000
Effet de la dilution (options d'achat d'actions)		200 000
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté pour le résultat dilué par action	5 420 000	5 420 000
Résultat de base par actions (euros)	2,80	2,36
Résultat de base par action des activités poursuivies (euros)	2,80	2,36
Résultat dilué par actions (euros)	2,80	2,27
Résultat dilué par actions des activités poursuivies (euros)	2,80	2,27

5.10 DIVIDENDES PAYES ET PROPOSES

Les dividendes versés en 2006 au titre de l'exercice clos le 30 avril 2006 ont été de 1 984 milliers d'euros, soit 0,38 euro par action, et ont été mis en paiement le 10 novembre 2006.

Au titre de l'exercice 2007, le Directoire a décidé de proposer aux actionnaires de la Société un dividende de 0,50 euro pour chacune des actions composant le capital social, soit 2 710 milliers d'euros et de procéder à la mise en paiement à la date du 9 novembre 2007. Ce dividende n'est pas reconnu comme passif au 30 avril 2007.

Note 6. Autres informations

6.1 EFFECTIF MOYEN

	30/04/2007	30/04/2006
Marketing, Commercial, administratif	84	75
Production	371	339
EFFECTIF GROUPE	455	414

Les effectifs de Trust Hungary , Trust International et Demptos South Africa sont intégrés à 50%.

6.2 CONTRATS DE LOCATION

Les charges de crédit bail n'étant pas significatives, elles ne font pas l'objet d'un retraitement.

6.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan donnés par les sociétés du Groupe sont peu significatifs eu égard à la taille du Groupe François.

6.4 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le montant global des rémunérations, directes et indirectes, de toute nature perçues des sociétés françaises et étrangères membres du Groupe par les membres de direction (Conseil de Surveillance et Directoire) du Groupe François, s'est élevé à 552 K€ pour l'exercice 30 avril 2007 et 552 K€ pour l'exercice 30 avril 2006.

6.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A ce jour, il n'est survenu aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice susceptible d'affecter la situation financière du Groupe François.

TONNELLERIE FRANCOIS FRERES

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice : 1^{er} mai 2006 - 30 avril 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.3.3 de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des stocks au sein du groupe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et principes de valorisation

précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérifications spécifiques

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport de gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Dijon, le 27 juillet 2007
Les Commissaires aux Comptes

GR AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Représentée par Christophe ROCARD

Représentée par Eric GABORIAUD

COMPTES SOCIAUX

BILAN SOCIETE MERE
(en milliers d'euros)

BILAN ACTIF AU 30 AVRIL 2007

	2007			2006
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Concessions, brevets	33	31	2	0
Terrains	353	0	353	339
Constructions	2 765	1 634	1 131	1 253
Matériel et outillage industriels	1 112	986	126	96
Autres immobilisations corporelles	229	184	45	40
Immobilisations en cours	8	0	8	9
Titres de participation	22 029	374	21 655	10 692
Prêts	3	0	3	3
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total de l'actif immobilisé	26 532	3 209	23 323	12 432
ACTIF CIRCULANT ET REGULARISATION ACTIF				
Stocks matières premières	12 141		12 141	11 159
En-cours de production de biens	30		30	28
Stocks produits finis	304		304	915
Stocks marchandises	598		598	391
Avances et acomptes versés	67		67	40
Clients et comptes rattachés	7 272	216	7 056	3 661
Autres créances	11 758		11 758	11 474
Disponibilités	4 421		4 421	1 622
Charges constatées d'avance	591		591	469
Total de l'actif circulant	37 182	216	36 966	29 759
TOTAL DE L'ACTIF	63 714	3 425	60 289	42 191

BILAN SOCIETE MERE
(en milliers d' euros)

BILAN PASSIF AU 30 AVRIL 2007

	2007	2006
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	8 672	8 352
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 133	404
Réserve légale	913	913
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	12 878	11 085
Résultat de l'exercice	5 310	3 777
Subventions d'investissements	2	3
Provisions réglementées	0	0
Total capitaux propres	30 908	24 534
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	422	344
Total provisions pour risques et charges	422	344
DETTES ET REGULARISATION PASSIF		
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit	20 524	10 014
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Avances et acomptes reçus	16	30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 668	3 380
Dettes fiscales et sociales	1 723	776
Autres dettes	2 028	3 113
Produits constatés d'avance	0	0
Total des dettes	28 959	17 313
TOTAL DU PASSIF	60 289	42 191

COMPTE DE RESULTAT SOCIETE MERE AU 30 AVRIL 2007

(en milliers d' euros)

	Montants au 30/04/2007 Exerc. 12 mois	%	Montants au 30/04/2006 Exerc. 12 mois	%
Chiffre d'affaires hors taxes	31 927	100,0%	30 206	100,0%
Production stockée	(609)	-1,9%	(159)	-0,5%
Production immobilisée	29	0,1%	46	0,2%
Produits d'exploitation	31 347	98,2%	30 093	99,6%
Achats de matières et marchandises	(11 309)	-35,4%	(9 305)	-30,8%
Variation de stocks marchandises	207	0,6%	172	0,6%
Achats de matières premières	(8 377)	-26,2%	(8 061)	-26,7%
Variation de stocks matières premières	982	3,1%	(1 881)	-6,2%
Marge brute	12 850	40,2%	11 018	36,5%
Autres achats et charges externes	(3 120)	-9,8%	(2 463)	-8,2%
Valeur ajoutée	9 730	30,5%	8 555	28,3%
Subventions d'exploitation	0	0,0%	0	0,0%
Impôts, taxes et versements assimilés	(314)	-1,0%	(291)	-1,0%
Charges de personnel	(2 125)	-6,7%	(2 034)	-6,7%
Excédent brut d'exploitation	7 291	22,8%	6 230	20,6%
Produits divers, reprises de provisions	57	0,2%	98	0,3%
Dotations aux comptes d'amortissements	(238)	-0,7%	(248)	-0,8%
Dotations aux comptes de provisions	(135)	-0,4%	(76)	-0,3%
Autres charges de gestion courante	(3)	0,0%	(19)	-0,1%
Résultat d'exploitation	6 972	21,8%	5 985	19,8%
Produits financiers	1 752	5,5%	349	1,2%
Charges financières	(881)	-2,8%	(591)	-2,0%
Résultat financier	871	2,7%	(242)	-0,8%
Résultat courant avant impôt	7 843	24,6%	5 743	19,0%
Produits exceptionnels	736	2,3%	344	1,1%
Charges exceptionnelles	(795)	-2,5%	(298)	-1,0%
Intéressement	(265)	-0,8%	(212)	-0,7%
Impôt sur les bénéfices	(2 209)	-6,9%	(1 800)	-6,0%
RESULTAT NET COMPTABLE	5 310	16,6%	3 777	12,5%

TABLEAU DE FINANCEMENT SOCIETE MERE

(En milliers d'Euros)	30/04/2007	30/04/2006
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'exercice	5 310	3 777
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		
-Amortissements et provisions (dotations et reprises)	375	525
-Variation de stocks	-580	1 614
-Plus ou moins value de cessions d'immobilisations	-2	2
-Subventions réintégréés au résultat	0	-1
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exploitation ou augmentation du besoin en fonds de roulement	-1 500	-835
A. FLUX DE TRESORERIE AFFECTE OU PROVENANT DE L'EXPLOITATION	3 603	5 082
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	-168	-87
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-11 646	0
Décaissements provenant de l'octroi de prêts et de dépôts	0	0
Encaissements résultants de la cession d'immobilisations corporelles	3	35
Encaissements résultants de la cession d'immobilisations financières	713	0
Encaissements résultants du remboursement de prêts et de dépôts	0	0
B. FLUX DE TRESORERIE AFFECTE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-11 098	-52
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	3 049	0
Dividendes versés aux actionnaires	-1 984	-1 827
Encaissements provenant de nouveaux emprunts à LMT	12 000	0
Remboursements d'emprunts à LMT	-2 793	-910
Variation des comptes courants d'associé ou du groupe	29	-369
Variation des autres dettes financières	38	0
Encaissements provenant de nouvelles subventions d'investissement	0	0
C. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	10 339	-3 106
E. DETTE FINANCIERE NETTE A COURT TERME A L'OUVERTURE	1 485	-439
TRESORERIE OU DETTE FINANCIERE NETTE A COURT TERME A LA CLOTURE (A+B+C+D)	4 329	1 485

Les C/C reflétant les besoins et excédents de trésorerie des filiales centralisées ont été neutralisés par la dette nette à court terme. De ce fait, la dette nette à court terme représente l'excédent de FRANCOIS FRERES uniquement.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Note 1 Règles et méthodes comptables

1.1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Lorsque les textes en vigueur offrent un choix sur les principes comptables et méthodes d'évaluation à appliquer à certains postes, il est fait mention du choix.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules les informations significatives sont indiquées.

1.2 Méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels :

1.2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

En vertu des règlements 2002-10 et 2004-06 du CRC, les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties sur les durées d'utilisation de leurs composants. Le tableau ci-dessous résume les principaux modes et durées d'amortissements utilisés par la société (étant entendu que le mode linéaire est utilisé pour les biens acquis d'occasion):

POSTE COMPTABLE	MODE	DUREE
Construction	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 à 8 ans
Matériel de bureau et info	Dégressif	5 ans
Agencement et aménagement des constructions	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans

La méthode de l'amortissement dégressif est retenue pour le matériel et outillage car elle est considérée comme correspondant à l'amortissement économique.

Le crédit-bail n'est pas un moyen de financement utilisé de manière significative par la société.

1.2.2 Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres immobilisations financières sont inscrits à leur coût d'acquisition.

Les frais afférents à l'acquisition des titres sont maintenus en charge lorsqu'ils sont encourus.

A la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de détenir la participation. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

1.2.3 Stocks et en-cours

Les matières et approvisionnements ont été évalués à leur coût d'acquisition. Toutefois, la valorisation des merrains est effectuée sur la base d'un coût moyen pondéré.

Les produits finis et en-cours ont été valorisés à leur coût de production.

1.2.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

1.2.5 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1.2.6 Subvention d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites en capitaux propres.

Elles sont réintégrées au résultat selon les modalités identiques au plan d'amortissement des immobilisations qu'elles financent. Dans le cas d'immobilisations non amortissables, elles sont réintégrées sur une période de 5 à 10 ans selon le type d'immobilisation.

1.2.7 Indemnités de départ en retraite

La société a souscrit au cours de l'exercice 2000/2001 une assurance relative aux indemnités de fin de carrière. Une somme de 47 K€ avait été affectée au plan d'épargne retraite.

Les engagements d'indemnités légales de départ en retraite qui ne sont pas couverts par cette assurance font l'objet d'une information dans l'annexe en engagements hors bilan.

Les engagements de retraite sont calculés sur la base des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice selon les dispositions de la convention collective. Ils tiennent compte de l'ancienneté de chaque salarié, de la table de mortalité et d'un abattement correspondant au turnover des effectifs. L'engagement a été évalué en incluant des charges sociales.

1.2.8 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

1.2.9 Intégration fiscale

Au 1^{er} mai 1997, la société François Frères s'est constituée société tête de groupe dans le cadre du régime fiscal de groupe. Pour l'exercice 2005, seule la société Tronçais Bois Merrains était intégrée fiscalement. A compter de l'exercice 2006, les sociétés Treuil et Foudrierie François sont rentrées dans le périmètre d'intégration fiscale de François Frères.

Chaque société du Groupe comptabilise en charge le montant de l'impôt dont elle serait redevable en l'absence d'intégration fiscale. La société mère François Frères enregistre en résultat toutes les économies et charges d'impôts résultant de l'intégration fiscale.

Pour se conformer à l'avis du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité du 2 mars 2005, François Frères a complété au 30 avril 2007 la provision pour impôt pour la porter à 422 K€. Ce montant correspond à l'économie d'impôt réalisé par la société mère sur des déficits réalisés par les filiales que la société mère devra leur restituer.

1.2.10 Gestion de trésorerie centralisée

Depuis 2001, La société François Frères a mis en place un contrat de gestion centralisée de trésorerie avec la Société Générale.

Ce contrat a pour objet de centraliser la trésorerie des filiales et sous-filiales françaises de François Frères sur un compte unique intitulé « compte pivot centralisateur » et tenu par François Frères. De ce fait, l'ensemble des utilisations et excédents de trésorerie de ces sociétés sont fusionnés sur ce compte et le calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs est réalisé par la banque sur ce solde fusionné.

François Frères est ainsi devenu le collecteur ou placeur de fonds pour le compte de ses filiales. Les positions débitrices ou créditrices de chaque société vis-à-vis de François Frères sont enregistrées dans des comptes de classe 451.

L'objectif de ce système est de rationaliser et d'unifier les frais financiers du groupe.

Note 2 Compléments sur le bilan (en milliers d'euros)

2.1 Tableau de variation des immobilisations sur l'exercice 2006/2007

	30/04/06	Augmentations	Diminutions	30/04/07
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorp.	30	5	2	33
Total	30	5	2	33
Immobilisations corporelles				
Terrains	339	14		353
Constructions	2 747	26	8	2 765
Autres immobilisations	1 346	124	129	1 341
Immobilisations en cours	9	25	26	8
Total	4 441	189	163	4 467
Immobilisations financières				
Autres participations	11 096	11 646	713	22 029
Dépôts et cautionnements	3			3
Prêts	0			0
Total	11 099	11 646	713	22 032
Total des valeurs brutes	15 570	11 840	878	26 532

2.2 Tableau des amortissements sur l'exercice 2006/2007

	30/04/06	Augmentations	Diminutions	30/04/07
Immobilisations Incorporelles				
Autres immobilisations incorp.	30	3	2	31
Total	30	3	2	31
Immobilisations Corporelles				
Constructions	1 494	147	7	1 634
Autres	1 211	88	129	1 170
Total	2 705	235	136	2 804
Total des amortissements	2 735	238	138	2 835

2.3 Provision sur immobilisations financières

Une reprise de provision a été pratiquée sur les titres TBM à hauteur de 30 K€. Le montant de cette provision au 30 avril 2007 est de 374 K€.

2.4 Stocks au 30 avril 2007

	30/04/2007	30/04/2006
Matières premières	12 141	11 159
Produits finis	334	943
Marchandises	598	391
STOCKS BRUTS	13 073	12 493
Provision pour dépréciation des stocks		
STOCKS NETS	13 073	12 493

Les stocks de merrains s'élèvent à 11 459 K€ au 30 avril 2007.

2.5 Etat des créances au 30 avril 2007

	Total	- 1 an	+ 1an
Prêts	3		3
Autres immobilisations financières	0		
Clients douteux	252	252	
Autres créances clients	7 021	7 021	
Acomptes fournisseurs	67	67	
Taxe sur la valeur ajoutée	404	404	
Impôt Société			
Groupe et associés (1)	11 349	11 349	
Débiteurs divers	3	3	
Charges constatées d'avances	591	591	
TOTAL	19 690	19 687	3

(1) Suite à la mise en place de la gestion centralisée de trésorerie en mai 2001, François Frères (société centralisatrice) comptabilise en compte de banque l'intégralité des besoins et des excédents de trésorerie des sociétés concernées. En contrepartie, des comptes courants sont mouvementés. Nous retrouvons, en « groupe et associés » débiteurs chez François Frères, les comptes courants des sociétés en situation de besoin de trésorerie au 30 avril 2007 (11 008 K€).

2.6 Capitaux propres au 30 avril 2007

2.6.1 *Capital social*

	Nombre d'actions	Valeur nominale En €	Valeur du capital (en K€)
Valeur du capital social	5 420 000	1.6	8 672

Aux termes d'une délibération en date du 21 août 2006, le Directoire a constaté que du 1^{er} mai 2006 au 31 juillet 2006, 200.000 actions au nominal de 1,60 euros chacune ont été émises à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions.

En conséquence, le capital social a été augmenté d'un montant de 320.000 euros et se trouve porté à 8.672.000 euros.

2.6.2 *Mouvements de la situation nette (hors provision réglementée et subvention d'investissement)*

	30/04/06	Affectation du résultat	Dividendes versés	Augmentation capital	30/04/07
Capital	8 352			320	8 672
Prime d'émission	404			2 729	3 133
Réserve légale	913				913
Réserve réglementée	0				0
Autres réserves	11 085	1 793			12 878
Résultat de l'exercice N-1	3 777	(1 793)	(1 984)		0
Résultat de l'exercice		5 310			5 310
Total	24 531	5 310	(1 984)	3 049	30 906

2.6.3 *Subvention d'investissement*

	30/04/06	Subventions réintégrées au Compte de résultat	30/04/07
Subvention d'investissement	3	1	2

2.7 Provisions pour risques et charges au 30 avril 2007

	30/04/06	Dotations	Reprises	30/04/07
Provisions pour risques	0			0
Provisions pour charges	344	78		422
Total	344	78		422

La provision pour charges (422 K€) représente l'économie d'impôt afférente aux déficits de TBM utilisés par FRANCOIS FRERES devant être restituée à sa filiale.

2.8 Dettes financières au 30 avril 2007

2.8.1 *Mouvements des dettes financières*

	30/04/06	Augmentations	Diminutions	30/04/07
Emprunts à long et moyen terme	2 207	12 000	2 793	11 414
Concours bancaires (1)	7 806	2 577	1 312	9 071
Intérêts courus sur dettes financières	1	39	1	39
Sous totales dettes financières bancaires	10 014	14 616	4 106	20 524
Emprunts et dettes financières divers	0			0
Total	10 014	14 616	4 106	20 524

Emprunts à long et moyen terme : 11 414, dont

- taux variable 10 299
- taux fixe 1 115

(1) La mise en place de la centralisation de trésorerie fait apparaître comptablement les besoins nets des sociétés centralisées dans le poste « concours bancaires » de la société centralisatrice (François Frères).

2.8.2 *Echéancier des dettes financières*

A moins d'un an	3 154
Entre un et cinq ans	8 260
A plus de cinq ans	0
TOTAL	11 414

2.9 Dettes d'exploitation au 30 avril 2007

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

2.10 Entreprises liées au 30 avril 2007

Les transactions effectuées par François Frères avec ses filiales affectent les postes du bilan et du résultat financier de la manière suivante :

	30/04/07	30/04/06
Titres de participation	22 029	11 096
Créances rattachées à des participations		
Créances clients	2 816	810
Autres créances	11 349	11 149
Dettes financières		
Dettes fournisseurs	2 145	1485
Autres dettes	2 028	3 110
Charges financières		
Produits financiers		

Note 3 Compléments sur le résultat (en milliers d'euros)

3.1 Répartition géographique du Chiffre d'Affaires

	30/04/07	30/04/06
France	6 321	6 076
Europe	4 740	3 887
Océanie	6 842	6 238
Etats Unis	13 736	13 703
Autres	288	302
Total	31 927	30 206

3.2 Résultat financier au 30 avril 2007

Revenus titres participation	1 117
Reprise provision Titres TBM	30
Intérêts et Swap de taux	605
PRODUITS FINANCIERS	1 752

Intérêts et assimilés	876
Escomptes accordés	1
Pertes de change	4
CHARGES FINANCIERES	881

RESULTAT FINANCIER	871
---------------------------	------------

3.3 Résultat exceptionnel au 30 avril 2007

Cession Elément Actif corpo	3
Cession titres participation	713
Quote-part Subvention	0
Produit Exercices Antérieurs	20
Reprise provision risque	0
Rectification suite contrôle fiscal	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	736
Provision pour impôt	78
Charges Exercices Antérieurs	3
Valeur nette éléments actifs corpo cédés	1
Valeur nette titres cédés	713
CHARGES EXCEPTIONNELLES	795
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(59)

François Frères a acquis, en juin 2006, 51% de AP John et a cédé immédiatement au manager local 5% pour le prix d'achat soit 713 K€.

3.4 Impôts sur les bénéfices

3.4.1 *Situation fiscale latente*

Accroissements	Base	Impôt à 34%
Provision pour hausse de prix	0	0
Subvention d'investissement	2	1
Total	2	1

Allègements	Base	Impôt à 34%
Frais d'acquisition de titres	133	45
Contribution Organic	14	5
Total	147	50

3.4.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat	Avant impôt	Impôt du	Résultat net
Courant	7 843	(2 354)	5 489
Exceptionnel	(59)	(6)	(65)
Intéressement	(265)	91	(174)
Sous-total avant impact intégration fiscale	7 519	(2 269)	5 250
Contribution 3,3% sur filiales intégrées (1)		(16)	(16)
Economie IS sur filiale intégrée déficitaire (1)		87	87
Is sur filiale bénéficiaire imputant déficit antérieur (1)		(11)	(11)
Total	7 519	(2 209)	5 310

(1)Le résultat fiscal Groupe de François Frères intègre les résultats de :

- Tronçais Bois Merrains qui est bénéficiaire à hauteur de 32 K€ (IS constaté chez François Frères car déficit reportable en l'absence d'intégration),
- Foudrerie François, qui est déficitaire de 262 K€,
- Tonnellerie Treuil, qui est bénéficiaire à hauteur de 1 728 K€.

Note 4 Fait marquant de l'exercice

Aucun évènement important n'est à signaler.

Note 5 Autres informations

5.1 Effectif moyen

	30/04/2007	30/04/2006
Marketing, Commercial, administratif	1	1
Production	48	48
EFFECTIF MOYEN	49	49

5.2 Rémunérations

- Rémunération allouée au Conseil de Surveillance :	3 000 €
- Rémunération allouée aux dirigeants :	223 777 €
- Rémunération allouée au Président du Conseil de Surveillance	78 000 €

5.3 Options de souscription d'actions

Par autorisation de l'assemblée Générale mixte du 16 décembre 1998, le Conseil d'administration avait accordé la possibilité de souscrire ou d'acheter 200 000 actions de la SA Tonnellerie François Frères.

Cette option était valable pour une durée de huit ans à compter de l'attribution par le Conseil d'Administration.

Au 30 avril 2007, toutes les options ont été exercées.

5.4 Risques de marché financier

L'endettement à long terme est majoritairement à taux variable et concerne l'emprunt souscrit pour l'acquisition de AP JOHN et CLASSIC. Le Groupe escompte sur un remboursement anticipé de cet emprunt qui motive l'absence de couverture.

L'endettement à court terme est à taux variable. Le pooling (supporté par François Frères) est créateur au 30/04/2007 à hauteur de 4 972 K€. Compte tenu du désendettement attendu du Groupe, aucune opération de couverture n'est envisagée.

5.5 Autres engagements financiers (en millier d'Euros)

Engagements de retraite non couverts	17
Cautions accordées à des établissements financiers en garantie d'emprunts souscrits par des filiales de François Frères	4 223

5.6 Evènements postérieurs à la clôture

A ce jour, il n'est survenu aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice susceptible d'affecter la situation financière de la société Tonnellerie François.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Dans le cadre de l'article L 225-184 du code de commerce, nous vous informons des plans d'options existant dans la société.

Toutes les options existantes au 30/04/2006 ont été exercées et aucun nouveau plan n'a été mis en place au cours de l'exercice.

Date du plan	Prix d'exercice	Durée d'exercice options	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options attribuées aux dirigeants	Bénéficiaire des options	Nombre d'options exercées	Nombre d'options exerçables au 30/04/2007
22 décembre 1998	100 FF	8 ans	200 000	200 000	Jérôme François	200 000	0

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d' Euros ou devises)

INFORMATIONS FINANCIERES	Capital	Capitaux propres avant résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'aff. H.T. du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				€							
				Brute	Nette						
FILIALES ET PARTICIPATIONS											
RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS CI-DESSOUS											
1 - Filiales (+ 50 %)											
DEMPOTOS	319	35 587	100,0%	2 724	2 724			23 241	3 174		
FF INC	USD 1670	USD 8 783	100,0%	1 884	1 884			USD 13 744	USD 634		
BOUYOUD	30	5264	100,0%	31	31			7 870	1 383		
TREUIL	149	5995	100,0%	1 372	1 372			9 287	367		
TEM	465	61	99,9%	465	91			2 071	32		
FFM	8	477	100%	8	8			810	146		
LAGREZE	60	1105	100%	60	60			0	22		
AP JOHN	AUD 2 022	AUD 16 003	95%	11 115	11 115			AUD 10 585	AUD 1 750	1117	
CLASSIC OAK NEW ZEALAND	NZ 238	NZ 238	100%	1 457	1 457			NZ 5 524	NZ 362		
CLASSIC OAK AUSTRALIA	AUD 1 215	AUD 1 215	100%	2 914	2 914			AUD 10 946	AUD 315		
2 - Participations (10 à 50 %)											

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES (milliers d'euros)

(Article L232-7 et L232-8)

DESIGNATION	VALEUR D'INVENTAIRE
En immobilisations financières	21 655
DEMPTOS	2 724
FRANCOIS INC	1 884
BOUYOUD	31
TREUIL	1 372
TBM	90
FFM	8
LAGREZE	60
AP JOHN	11 115
CLASSIC OAK NZ	1 457
CLASSIC OAK AUS	2 914
En actif circulant	
Néant	
TOTAL	21655

TONNELLERIE FRANCOIS FRERES

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice : 1^{er} mai 2006 - 30 avril 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 avril 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et principes de valorisation précisés ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Dijon, le 27 juillet 2007
Les Commissaires aux Comptes

GR AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Représentée par Christophe ROCARD

Représentée par Eric GABORIAUD

TONNELLERIE FRANCOIS FRERES

**Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes
sur les conventions et engagements réglementés**

Exercice : 1^{er} mai 2006 - 30 avril 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention, ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagement suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

• **Avec Monsieur Jean FRANCOIS**

- *Par deux actes notariés en date du 20 décembre 1988, Monsieur Jean FRANCOIS donne à bail à votre société :*
 - . *par bail emphytéotique d'une durée de trente ans, un abri pour cellule tonnellerie d'environ 50 m², construit sur un terrain cadastré section 1021, moyennant un loyer mensuel de 76 euros,*
 - . *par bail à construction, un terrain cadastré section 1023 d'une superficie de 2 875 m², moyennant un loyer mensuel de 229 euros.*
- *Par acte sous seing privé en date du 10 mars 1991, votre société a pris à bail une maison appartenant à Monsieur et Madame Jean FRANCOIS, moyennant un loyer mensuel de 762 euros.*

• **Avec la SARL FAMILIALE FRANCOIS**

La SARL FAMILIALE FRANCOIS, à compter du 1^{er} avril 1989, donne à bail commercial à votre société un local à usage d'entrepôt et de fente de bois, moyennant un loyer annuel de 42 685 euros hors taxes.

• **Avec la SCI LA DEMIGNIERE**

Par bail à effet du 1^{er} mai 2005, votre société loue auprès de la SCI LA DEMIGNIERE un ensemble immobilier d'une contenance de 17 ares situé à Saint Romain (21190). Le loyer annuel a été fixé à un montant hors taxes de 18 000 euros.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Dijon, le 27 juillet 2007
Les Commissaires aux Comptes

GR AUDIT

Représentée par Christophe ROCARD

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Représentée par Eric GABORIAUD

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
VERSES AU 30 AVRIL 2007

(Etabli en application de l'article 221-1-2 du Règlement Général de l'Autorité des
Marchés Financiers)

Honoraires versés sur le Groupe,
hors taxes, hors débours
(milliers d'Euros)

E.C.A.

GR AUDIT

TOTAL

Audit

144

15

159

RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée Générale a été convoquée à effet de délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2007, d'affecter le résultat dudit exercice et de statuer sur les conventions réglementées intervenues ou poursuivies au cours de ce même exercice.

A l'occasion de cette Assemblée, nous devons vous exposer la situation de la Société et du Groupe durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, ses activités en matière de recherche et de développement, les événements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement de ce rapport, et les conséquences sociales et environnementales de l'activité.

Nous vous précisons que les commentaires chiffrés sont faits sous réserve de l'approbation des comptes tels qu'ils vous sont présentés.

I. EVOLUTION DU CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 21 août 2006, le Directoire a constaté que du 1^{er} mai 2006 au 31 juillet 2006, 200.000 actions au nominal de 1,60 euros chacune ont été émises à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions.

En conséquence, le capital social a été augmenté d'un montant de 320.000 euros et se trouve porté à 8.672.000 euros.

II. ACQUISITIONS DE L'EXERCICE – CESSIONS DE PARTICIPATIONS

- Notre Société a porté, fin juin 2006, à 95% sa participation australienne dans « A.P. JOHN Pty. Ltd », en rachetant les actions détenues par le groupe FOSTER depuis novembre 2001. Cet engagement consolide ses accords de partenariat de longue date avec le groupe Foster. Il lui assure également sa position, sur le long terme, de fournisseur principal de fûts en chêne pour le Groupe Foster.

En outre, notre Société a racheté 100% du capital de la société de distribution de fûts « Classic Packaging » en Australie ainsi que les actifs d'exploitation de la société de distribution de fûts « Carter & Associates » en Nouvelle-Zélande. Ces acquisitions lui permettent de maîtriser, dans cette partie du monde, l'ensemble de la chaîne, depuis la fabrication jusqu'à la distribution.

Le montant global de la transaction a été de l'ordre de 10 millions d'euros.

- Notre filiale la société TONNELLERIE DEMPTOS a procédé à l'acquisition de 99% du capital de la SCI LUZANNE, Société Civile Immobilière qui détient l'ensemble immobilier situé à SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX (33880) donné en location à la société TONNELLERIE DEMPTOS dans le cadre d'un bail à construction. Cette acquisition a été réalisée auprès de Monsieur Jérôme FRANCOIS pour un prix de 1.300.000 euros, après établissement d'un rapport d'évaluation par expert.

- La participation au sein de notre filiale TONELERIA DEMPTOS ESPANA a été portée à 100% sur l'exercice par le rachat de 5% du capital pour un prix de 315K€.

III. PERFORMANCES FINANCIERES CONSOLIDEES ET RATIOS DE STRUCTURE

1 - Les éléments financiers consolidés peuvent être résumés ainsi (normes IFRS):

<u>Comptes consolidés au 30 avril (en K€)</u>	30/04/06	30/04/07
Chiffre d'affaires	77.039	91.052
Résultat opérationnel courant	19.153	23.704
Résultat avant impôt	18.856	22.900
Résultat net	12.381	15.267
Résultat part du groupe	12.296	15.161
 <u>Comptes de bilan (en K€)</u>		
Capitaux propres du Groupe	93.212	108.663
Endettement bancaire net	5.547	9.181
Endettement bancaire/fonds propres	0,06	0,08
Stocks nets	81.213	88.359

2 - Evolution des affaires, des résultats – Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Le Groupe a réalisé une année record en terme d'activité et de rentabilité dans un contexte porteur pour l'ensemble des marchés.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe François pour l'exercice 2006/2007 s'élève à 91 millions d'euros et progresse de 18,2% par rapport à 2005/2006. Le Groupe a subi l'évolution défavorable du dollar par rapport à l'euro (soit un impact change de -2,2%) et a bénéficié de son opération de croissance externe en Australie (soit un impact croissance externe de +7,3%). Ainsi, le Groupe François affiche une croissance organique sur l'exercice de 13,1% soit 10 millions d'euro.

Le résultat opérationnel courant a progressé de 23,8% pour s'établir à 23,7 millions d'euros. La croissance de l'activité a permis une amélioration sensible du taux de rentabilité opérationnelle (26%) qui gagne 1,2 point par rapport au ratio 2006.

Malgré les investissements industriels significatifs (3 M€) et les acquisitions australiennes (10 M€), l'endettement a été contenu à 8,3% des fonds propres.

Le résultat net s'établit à 15,3 millions d'euros soit 16,8% du chiffre d'affaires contre 16,1% au 30 avril 2006.

3 - Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Risques financiers et Risques de marché

Le risque de marché représente le risque de variations défavorables de la valeur d'un instrument financier, provoquées par des variations dans les taux de change, les taux d'intérêt ou les cours de

bourse. La Société est soumise au risque de marché résultant uniquement des variations dans les taux de change ou les taux d'intérêt.

Par ailleurs, le Groupe considère ne pas être soumis à des risques de liquidité.

Le rapport détaillé sur la gestion de ces risques est présenté dans la note 1.3.13 de l'annexe des comptes consolidés.

Risques juridiques

La Société exerce des activités de fabrication et/ou de distribution dans le monde entier par l'intermédiaire de ses filiales ou au travers de contrats avec des tiers dans le domaine de la tonnellerie, la merranderie, la foudrerie et les produits de boisage. A cet égard, elle est soumise à un environnement réglementaire complexe, lié aux domaines d'activité et/ou au lieu d'exécution. Les risques qu'elle encourt sont des risques habituels pour des entreprises identiques eu égard au territoire couvert : produits défectueux, modes de commercialisation des produits et relations avec les fournisseurs et/ou les réseaux de distribution.

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut se trouver confrontée à des litiges. A l'exception des franchises qui lui sont applicables, le Groupe François considère avoir souscrit des assurances Responsabilités Civiles adéquates lui permettant d'être couvert contre toute perte financière matérielle qui résulterait de la mise en jeu de sa Responsabilité Civile.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas à ce jour de procédures gouvernementale judiciaire ou arbitrale pouvant avoir dans un avenir prévisible ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat ou le patrimoine de la Société ou de ses filiales.

Assurances

Au 30 avril 2007, le Groupe François continue de regrouper sous un seul contrat ses différentes polices d'assurance couvrant ses filiales françaises.

Des assurances Responsabilité Civile sont souscrites afin de couvrir l'ensemble des risques découlant des activités habituelles de production de toutes les entités du Groupe. En outre, une assurance sur la responsabilité du fait du produit protège l'entreprise d'éventuelles plaintes consécutives à l'utilisation des produits du Groupe.

La liste des assurances souscrites par le Groupe figure à la note 2.3.3 du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

4 - Indications sur l'utilisation des instruments financiers

Nous vous renvoyons à cet égard à la note 1.3.13 de l'annexe des comptes consolidés.

IV. ACTIVITE DE LA SOCIETE MERE ET DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Société mère

Il est précisé que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2007, qui sont soumis à l'approbation des actionnaires ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 31.927 K€ contre 30.206 K€ l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation dégage un bénéfice de 6.971 K€ contre 5.985 K€ l'exercice précédent.

Le résultat financier est bénéficiaire de 871 K€.

Le résultat courant bénéficiaire s'établit à 7.842 K€ contre 5.743 K€ l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est déficitaire à hauteur de 59 K€.

Le résultat net fait apparaître un bénéfice de 5.310 K€ contre 3.777 K€ l'exercice précédent, compte tenu d'un impôt sur les sociétés de 2.209 K€ et d'un intéressement des salariés de 265 K€.

Il convient de noter que la Société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, cotée en bourse au marché de Paris, a changé de compartiment de capitalisation à compter du 18 janvier 2007. La société faisait auparavant partie du compartiment C, et a rejoint désormais le compartiment B, qui regroupe les émetteurs ayant une capitalisation boursière comprise entre 150 millions et 1 milliard d'euros.

2. Filiales et participations

- **Filiales françaises**

Les tonnellerie françaises ont continué de bénéficier de la reprise du marché américain et de la bonne tenue de la quasi-totalité des marchés.

Les merranderie françaises, grâce aux investissements réalisés, ont confirmé l'amélioration de leur rentabilité.

Le secteur foudrerie, désormais exploité sur un seul site, poursuit l'amélioration de sa rentabilité.

- **Filiales étrangères**

Les filiales américaines portées par le dynamisme du marché ont connu une rentabilité satisfaisante en monnaie locale. Toutefois, la baisse du dollar a pénalisé l'impact de cette rentabilité dans les comptes consolidés.

L'activité de la filiale hongroise « Trust Hungary » (détenue à 50%) est satisfaisante. Celle-ci a affiché une progression significative de ses résultats.

Notre filiale Demptos Espagne a renoué avec la croissance en terme d'activité et de rentabilité.

Les aléas climatiques subis sur la zone Océanie et la baisse de la récolte ont impacté l'activité de ce secteur. Ainsi, notre filiale AP John, détenue désormais à 100%, a connu une baisse de son activité et de ses résultats de l'ordre de 10%. En outre, nous rappelons que nous avons acquis sur l'exercice la société de distribution de fûts « Classic Packaging » en Australie ainsi que les actifs d'exploitation de la société de distribution de fûts « Carter & Associates » en Nouvelle-Zélande.

Enfin, l'activité de notre filiale de distribution en Afrique du Sud reste limitée.

L'activité des filiales directes est résumée dans le tableau annexé.

V. ACTIONNARIAT

Les actionnaires qui détiennent plus de 5 % du capital à la clôture de l'exercice sont les suivants :

- . Plus de 33 % : Société Civile La Demignière (Famille François) ;
- . Plus de 10 % : Société Familiale François (Famille François) ;
- . Plus de 5 % : Monsieur Jean FRANCOIS.

VI. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Vous trouverez ces informations dans le tableau annexé au présent rapport.

VII. ETAT DES PARTICIPATIONS DES SALAIRES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

Néant.

VIII. REMUNERATION ANNUELLE DES MANDATAIRES SOCIAUX DANS LA SOCIETE ET LES FILIALES (EN EUROS)

	Fonctions exercées	Rémunérations brutes perçues de la société ou de ses filiales (en €)	Jetons de présence (en €)	Total euros
Jean FRANCOIS	Président du Conseil de Surveillance	117.588	1.000	118.588
Jérôme FRANCOIS	Président du Directoire	381.349		381.349
Noelle FRANCOIS	Membre du Directoire	49.807		49.807
Jean MEO	Membre du Conseil de surveillance		1.000	1.000
Patrick FENAL	Membre du Conseil de surveillance		1.000	1.000
Total Mandataires Sociaux		548.744	3.000	551.744

Il est précisé à cet égard :

- que les mandataires sociaux ne perçoivent pas de rémunérations à caractère variable ou exceptionnel,

- qu'il n'existe pas à ce jour d'engagements post-mandats pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités, ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions.

IX. INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS OU HAUTS RESPONSABLES ET LEURS PROCHES SUR LES TITRES D'UNE SOCIETE COTEE

Figure en annexe au présent rapport un état récapitulatif des opérations réalisées par les personnes responsables et par leurs proches au cours du dernier exercice (*AMF, règl. général, art. 222-15-3 nouveau*)

X. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité.

A - POLITIQUE SOCIALE

1/ Effectifs

	30/4/07	30/4/06	Variation
Tonnellerie	345	307	+38
Merranderie	101	98	+3
François Frères Management	9	9	
Total	455	414	+41
dont CDD + CDI	446	413	+33
dont Interim	9	1	+8

NB : Il s'agit des effectifs intégrés en part groupe (exclusion de 50% pour Trust Hungary)

2/ Mouvements d'effectifs

Le solde net des mouvements de main d'œuvre est de + 41 unités, soit 10% de l'effectif au 30 avril 2006. Ces accroissements d'effectifs ont été (i) justifiés par la croissance de la demande et a eu comme conséquence l'accroissement de la production de fûts à hauteur de 9%, (ii) causés par un effet périmètre des sociétés AP JOHN et CLASSIC à hauteur de 25 unités. L'effectif total, hors retraitement de la part groupe est de 507 unités, réparties à hauteur de 289 en France, 24 en Espagne, 104 en Hongrie, 50 aux Etats-Unis, 37 en Australie , 2 en Nouvelle Zélande et 1 en Afrique du Sud.

3/ Organisation du temps de travail

Durée du travail

Les sociétés françaises du Groupe ont opté pour des accords de réduction du temps de travail et ont recours, pour certaines, à une modulation annuelle.

Les sociétés étrangères appliquent la législation sur le temps de travail propre à leur système national (40h en Hongrie, 40 en Espagne, 40 aux USA, 40 en Australie).

Heures supplémentaires

Les sociétés françaises qui n'appliquent pas d'annualisation du temps de travail peuvent avoir recours ponctuellement aux heures supplémentaires.

Absentéisme

L'absentéisme a représenté 3,6 % du temps de travail dont 0,6% pour accident du travail, 2,4% pour maladie et 0,6% pour causes diverses.

4/ Politique de rémunérations

L'évolution des charges de personnel est la suivante :

K€	30/04/07	30/04/06
Salaires et charges	15 908	14 758
Intéressement et participation	893	745

Les salaires sont en croissance de 7,8%, liée à un effet périmètre de + 4,6% (+ 682 K€).

L'intéressement et la participation, qui concernent les sociétés françaises, évoluent dans les mêmes proportions que l'activité.

5/ Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Le Groupe applique les dispositions légales et réglementaires en vigueur dans chaque pays où il emploie du personnel.

6/ Conditions d'hygiène et de sécurité

En 2002, les sociétés françaises du Groupe avaient dressé, en accord avec la nouvelle réglementation du travail applicable en France, un inventaire détaillé des risques inhérents à chaque poste de travail.

Cet inventaire est assorti d'une liste exhaustive de recommandations destinées à améliorer les conditions de travail et à prévenir les accidents.

Ce document a permis, tout en répondant à une obligation légale, de mettre en place des mesures préventives face aux accidents du travail notamment via l'amélioration des équipements.

7/ Formation

Les actions de formation menées concernent tout le personnel dans le cadre des budgets temps formation alloués par chaque société.

8/ Œuvres sociales

Les actions menées dans ce cadre ont pour objet de participer à des actions extra-professionnelles mais qui peuvent se rapprocher de l'environnement viti-vinicole au sein duquel le Groupe évolue.

9/ Sous-traitance

Le Groupe ne recourt pas à la sous-traitance industrielle.

B - POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Gestion de la matière première

Le Groupe exploite pour sa fabrication du chêne d'origine européenne et américaine.

Soucieux de contribuer à la préservation et à la valorisation de cette ressource naturelle, le Groupe s'associe à de multiples démarches, notamment sous l'égide d'instances nationales de la filière bois, visant à garantir un équilibre environnemento-économique de la forêt.

Les merranderies françaises du Groupe adhèrent notamment au processus d'écocertification de la ressource naturelle bois sous la tutelle du label PEFC (Pan European Forest Certification) qui vise à garantir une gestion durable de la forêt.

Elimination des déchets

Les résidus issus des première et deuxième transformations du chêne (merranderie et tonnellerie) sont intégralement recyclés en étant :

- soit commercialisés sous la forme de bois de combustion,
- soit commercialisés sous la forme de bois à agglomérer,
- soit réaffectés au process sous la forme de bois de chauffe pour le cintrage des fûts,
- soit utilisés comme combustible.

Consommation d'énergie

Le Groupe met en place ponctuellement des actions visant à mieux maîtriser et réduire sa consommation d'énergie. La dernière réalisation a consisté pour un site de Tonnellerie situé en France à mettre en œuvre, en partenariat avec E.D.F. un projet de maîtrise de la demande d'énergie par l'installation d'un système de Variation Electronique de Vitesse (VEV) sur le système d'aspiration des poussières. La VEV ajuste la vitesse de rotation d'un moteur au débit souhaité en permettant d'ajuster la puissance fournie à celle demandée. Le gain énergétique constaté sur cette réalisation a été de 30 %. Cet investissement a fait l'objet d'un accord entre EDF et le site concerné, qui a obligé EDF à conseiller la société, ce qui lui a permis de solliciter des Certificats d'Economie d'Energie.

Consommation d'eau

La principale source de consommation d'eau est constituée par l'arrosage des grumes à merrains afin de préserver leur état sanitaire.

Les merranderies françaises ont investi récemment dans des systèmes d'arrosage fonctionnant en circuit fermé avec bassins de décantation, qui minimisent les prélèvements externes d'eau et limitent les rejets d'effluents dans les sols.

Gaz à effets de serre

L'activité du Groupe, artisanale et peu mécanisée, ne rejette pas de façon caractérisée de gaz à effet de serre.

Néanmoins, le Groupe participe à des missions d'auto-diagnostic sur les problématiques du développement durable et de la responsabilité sociétale. Ces actions, menées en collaboration avec des organismes consulaires, préparent le Groupe à une meilleure appréhension des exigences environnementales et notamment des rejets de gaz à effet de serre.

XI. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe possède un département Recherche et Développement totalement intégré qui mène des travaux de Recherche en collaboration avec l'O.N.F, les Universités et le CNRS.

Ce département assure également des missions d'expertise, de conseil œnologique et de formation qui lui permettent de positionner le Groupe FRANCOIS FRERES comme une référence et un leader incontestable en matière d'innovation.

XII. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Notre société a porté sa participation dans la filiale Demptos Afrique du Sud à 100%.

Dans le cadre de sa stratégie de développement des métiers du boisage, le Groupe François s'est porté acquéreur en juin 2007 de 49,99% de la société Arobois située dans la région du Lot. La prise de participation a été effectuée pour un montant de l'ordre de 500 K€.

XIII. ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 OCTOBRE 2007

1 - Sous sa forme ordinaire

- L'Assemblée Générale devra se prononcer sur la mise en paiement à la date du 9 novembre 2007 d'un dividende de 0,50 € par action composant le capital social.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005, ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40% calculé sur la totalité du montant.

Ainsi, le bénéfice de la société mère, soit 5.309.782 € serait affecté ainsi :

- à la distribution d'un dividende à concurrence de	2.710.000 euros
- et pour le solde au crédit du compte "Autres réserves"	<u>2.599.782 euros</u>
Total égal au bénéfice à affecter	5.309.782 euros

Nous rappelons les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercices	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Nombre d'actions	5 220 000	5 220 000	5 220 000
Dividendes nets (euros)	0,31	0,35	0,38
Avoir fiscal (euros)	0,155	NA	NA

- L'Assemblée aura également à se prononcer sur la possibilité pour la Société, pendant une période de 18 mois d'acheter et vendre ses propres actions au prix d'achat maximum de 55 euros et au prix de revente minimum de 25 euros dans la limite de 10% du capital.

- Nous vous demandons en outre de bien vouloir approuver les conventions et opérations visées par le rapport spécial des Commissaires aux Comptes et de donner quitus et décharge au Directoire et au Conseil de Surveillance de leur gestion pour l'exercice clos le 30 avril 2007.

- Enfin, vous aurez également à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil de Surveillance.

2 - Sous sa forme extraordinaire

Mise en place de nouvelles délégations

Le Directoire demande à votre assemblée, après avoir entendu les rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes, en utilisant le dispositif légal de la délégation globale de lui donner les délégations suivantes :

- **Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la Société**

Nous vous proposons d'autoriser le Directoire à annuler tout ou partie des actions acquises, dans la limite de 10% du capital par période de vingt-quatre mois.

Modification de l'article 20 des statuts « Assemblées Générales »

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 96-I, du décret du 11 décembre 2006 modifiant le décret du 23 mars 1967, le Directoire propose à l'Assemblée de modifier la disposition relative à la période pendant laquelle tout actionnaire doit justifier du nombre d'actions qu'il possède. Il serait en effet nécessaire de supprimer la référence à 5 jours et indiquer que les formalités doivent être accomplies dans les délais prescrits par la loi. En conséquence de cette modification, il serait nécessaire de modifier l'article 20 des statuts « Assemblée Générale ».

XIV. PERSPECTIVES

L'activité devrait continuer sa progression au rythme de marchés attendus en légère croissance, grâce à de nouvelles conquêtes de parts de marché sur les deux hémisphères.

Par ailleurs, l'endettement, resté inférieur à 10 % des capitaux propres tout en assurant le programme ambitieux d'investissements, ainsi que les importantes capacités financières, permettent au Groupe anticipation et réactivité pour rechercher et saisir toutes les opportunités.

Investissements et moyens financiers autorisent également le renforcement des activités de diversification - notamment la foudrerie et le boisage - qui concourent toutes désormais positivement à une marge opérationnelle dont l'objectif est maintenu à un taux supérieur à 25 %.

Nous allons à présent vous donner lecture du texte du projet des résolutions qui seront soumises à votre approbation, et nous vous remercions de leur réserver un vote favorable.

Le Directoire

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION
LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

JEAN FRANCOIS

RAISON SOCIALE	FORME SOCIALE	FONCTIONS EXERCEES
TONNELLERIE FRANCOIS FRERES	SA	Président du conseil de surveillance
AP JOHN (Australie)	LTD	Administrateur
FRANCOIS FRERES INC (USA)	LTD	Président
CARIB FRANCOIS	SARL	Gérant
LA DEMIGNIERE	SC	Gérant

JEROME FRANCOIS

RAISON SOCIALE	FORME SOCIALE	FONCTIONS EXERCEES
TONNELLERIE FRANCOIS FRERES	SA	Président du directoire
TONNELLERIE TREUIL	SASU	Président
TONNELLERIE DEMPTOS	SASU	Président
AP JOHN (Australie)	LTD	Administrateur
CLASSIC OAK AUSTRALIA (Australie)	LTD	Administrateur
CLASSIK OAK NEW ZEALAND (Nouvelle Zélande)	LTD	Administrateur
SOGIBOIS	SASU	Président
TRUST INTERNATIONAL CORPORATION (USA)	LTD	« Chairman »
DEMPTOS NAPA COOPERAGE (USA)	LTD	Président
TONNELLERIE LAGREZE	SARL	Gérant
TONNELERIA DEMPTOS ESPANA	SA	Administrateur
LA GAILLARDE	SCI	Gérant
FAMILIALE FRANCOIS	SARL	Gérant
DEMPTOS SOUTH AFRICA	LTD	« Chairman »

NOELLE FRANCOIS

RAISON SOCIALE	FORME SOCIALE	FONCTIONS EXERCEES
TONNELLERIE FRANCOIS FRERES	SA	Membre du directoire
TBM	SARL	Gérant
FRANCOIS FRERES MANAGEMENT	SARL	Gérant

JEAN MEO

RAISON SOCIALE	FORME SOCIALE	FONCTIONS EXERCEES
TONNELLERIE FRANCOIS FRERES	SA	Membre du Conseil de surveillance

PATRICK FENAL

RAISON SOCIALE	FORME SOCIALE	FONCTIONS EXERCEES
TONNELLERIE FRANCOIS FRERES	SA	Membre du Conseil de surveillance
UNIGESTION ASSET MANAGEMENT	SA	Administrateur
UNIGESTION ASSET MANAGEMENT LTD	SA	Administrateur

ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE
ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU DIRECTOIRE
DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL, AINSI QUE L'UTILISATION
FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de la délégation	Date de l'Assemblée Générale des Actionnaires - Durée	Utilisation de la délégation au jour de l'établissement du rapport
Délégation donnée au Directoire pour augmenter le capital social, par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 octobre 2006 (pour une période de 26 mois)	NEANT
Délégation donnée au Directoire pour augmenter le capital social, par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription	26 octobre 2006 (pour une période de 26 mois)	NEANT
Délégation donnée au Directoire pour augmenter le capital social de la société par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	26 octobre 2006 (pour une période de 26 mois)	NEANT
Délégation donnée en vue de l'attribution d'actions gratuites à émettre par voie d'augmentation de capital	26 octobre 2006 (pour une période de 38 mois)	NEANT

ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES PAR LES PERSONNES RESPONSABLES ET PAR LEURS PROCHES AU COURS DU DERNIER EXERCICE (AMF, REGL. GENERAL, ART. 222-15-3 NOUVEAU)

Personne concernée	Nature de l'opération	Date de l'Opération	Montant de l'Opération
Jérôme FRANCOIS (Président du Directoire)	Souscription de 200.000 actions par l'exercice d'options de souscriptions	25 juillet 2006	3.048.980 €
Jérôme FRANCOIS (Président du Directoire)	Cession de 11.150 actions	Janvier 2007	422.324 €
Jérôme FRANCOIS (Président du Directoire)	Cession de 859 actions	Février 2007	31.783 €
Jérôme FRANCOIS (Président du Directoire)	Cession de 5.091 actions	Mars 2007	184.617 €
Jérôme FRANCOIS (Président du Directoire)	Cession de 43.871 actions	Avril 2007	1.623.908 €

<p>RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE CONTROLE INTERNE</p>
--

Mesdames et Messieurs,

En complément du rapport de gestion présenté par le Directoire, je vous rends compte, dans le présent rapport annexe, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES au titre de l'exercice clos le 30 avril 2007.

Nos Commissaires aux Comptes présenteront dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière (art. L. 225-235 du Code de commerce).

1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance

1.1 Structure juridique et composition du Conseil de Surveillance

La SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance régie par les articles L.225-57 et suivants du Code de commerce.

La Société est dirigée par un Directoire dont les membres agissent collégalement. De son côté, le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent sur la gestion du Directoire. Il procède à la désignation des membres du Directoire et propose leur éventuelle révocation à l'Assemblée Générale.

Conformément à la réglementation et aux statuts, le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres nommés pour 6 ans, sauf pour les premiers membres qui ont été nommés lors de l'adoption de la forme de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance : ceux-ci ont en effet été nommés pour 3 ans.

L'Assemblée Générale du 26 octobre 2006 a renouvelé le mandat de Messieurs Jean FRANCOIS et Jean MEO pour une durée de 6 ans. Le mandat de Monsieur Patrick FENAL expire en 2010.

Toutes les informations sur les fonctions et mandats des membres du Conseil de Surveillance sont présentées en annexe au rapport de gestion établi par le Directoire.

1.2 Rôle et fonctionnement du Conseil de Surveillance

1.2.1 Missions du Conseil

Conformément au droit commun des sociétés anonymes à Directoire et Conseil de Surveillance et aux statuts, le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion du Directoire. A ce titre, il peut, à toute époque de l'année, opérer les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Ainsi, le Conseil de Surveillance demande au Directoire et au management toute information ou analyse qu'il juge opportune, ou d'effectuer une présentation sur tout sujet précis concernant, par exemple, un processus commercial ou le développement dans un territoire.

Ce contrôle est indépendant de celui qui incombe aux Commissaires aux Comptes. Il porte non seulement sur la régularité des comptes, comme le contrôle des Commissaires aux Comptes, mais aussi sur l'opportunité des actes de gestion du Directoire.

Une fois par trimestre au moins, il entend un rapport du Directoire sur la gestion de la Société. Ce rapport informe le Conseil de Surveillance le plus complètement possible de la marche des affaires sociales.

Après la clôture de l'exercice, le Conseil de Surveillance vérifie et contrôle les comptes établis par le Directoire ainsi que les comptes consolidés (art. L 225-68 al. 5). Ces comptes lui sont présentés par le Directoire dans un délai de trois mois à compter de la clôture de l'exercice (art. D 114).

Chaque année, le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale ordinaire un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice (art. L 225-68 al.6).

Le Conseil de Surveillance tient en outre de la loi certaines attributions précises :

- nomination des membres du Directoire et fixation de leur rémunération ;
- choix du président du Directoire ;
- attribution du pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire si les statuts le permettent ;
- cooptation des membres du Conseil de Surveillance ;
- autorisation des conventions entre la Société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance ;
- nomination des membres des commissions ;
- répartition des jetons de présence ;
- autorisation de cautions, avals et autres garanties ;
- cessions d'immeubles, les cessions totales ou partielles de participation et les constitutions de sûretés.

Le Conseil de Surveillance est également compétent pour décider le transfert du siège social dans le même département ou dans un département limitrophe sous réserve de ratification par l'Assemblée Générale Ordinaire (art. L 225-65).

1.2.2 Fonctionnement du Conseil

* Le Conseil de Surveillance s'est réuni 5 fois au cours de l'exercice clos le 30 avril 2007.

Le tableau ci-dessous rappelle l'ordre du jour de chacune de ces réunions. Rappelons également qu'à chaque fois, les membres du Conseil de Surveillance ont été régulièrement convoqués, dans les délais requis.

Dates	Ordre du jour
20 juin 2006	Acquisition de 46% du capital de la société australienne AP JOHN et de 100% du capital de sociétés de distribution en Australie et Nouvelle-Zélande
12 juillet 2006	Examen des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2006 arrêtés par le Directoire
30 septembre 2006	Examen du rapport du Directoire sur la marche de la société concernant les 3 premiers mois de l'exercice (31/07/06)
26 octobre 2006	Répartition des jetons de présence – rémunérations du président du Conseil de Surveillance et du Directoire
21 décembre 2006	Examen du rapport du Directoire sur la marche de la société concernant le premier semestre de l'exercice en cours
28 mars 2007	Examen du rapport du Directoire sur la marche de la société concernant les 9 premiers mois de l'exercice (31/01/07)

Un procès-verbal a été établi à l'issue de chaque réunion.

Les réunions du Conseil de Surveillance se déroulent au siège social. Toutefois, même si ce procédé n'a pas encore été utilisé, les réunions peuvent avoir lieu par voie de visio-conférence.

1.2.3 Conventions « réglementées » et « déclarables »

6 Conventions dites « réglementées »

Rien de particulier à signaler sur ce point au cours de l'exercice écoulé.

Conventions dites « déclarables »

Il s'agit des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales et significatives pour l'une des parties soit en raison de leur objet soit en raison de leur implication financière.

S'agissant des conventions antérieures, conformément à la législation, la liste et l'objet de ces conventions ont été communiqués par l'intéressé aux dirigeants qui en ont informé le Commissaire aux Comptes.

1.3 Existence et fonctionnement des comités institués par le Conseil de surveillance

Eu égard à la taille, la structure de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES et les risques liés à son activité, le conseil de surveillance n'a pas jugé utile de créer des comités spécialisés auxquels il confierait un rôle spécifique.

2. Les procédures de contrôle interne mises en place par la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES

2.1 Objectif du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations. Il se caractérise donc par les objectifs qui lui sont assignés :

- performance financière, par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes ;
- connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques ;
- respect des règles internes et externes ;
- prévention et détection des fraudes et erreurs ;
- exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Ainsi, le système de contrôle interne est, chez FRANCOIS FRERES :

- un dispositif visant à créer et maintenir une organisation permettant de prévenir et maîtriser les risques, notamment économiques, industriels, financiers, et juridiques, auxquels sont exposées la Société et ses filiales en France et à l'étranger,
- un dispositif permettant de garantir que les informations financières et comptables du Groupe sont fiables et élaborées avec sincérité, afin que le patrimoine du Groupe soit sauvegardé.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut donner une garantie absolue que de tels risques d'erreurs ou de fraudes aient été totalement éliminés ou maîtrisés.

2.2 Organisation générale des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne est l'affaire de tous et de chacun. Ainsi, chaque collaborateur, lorsqu'il effectue un contrôle d'une tâche qu'il a accompli personnellement ou lorsqu'il vérifie le travail d'un autre membre de l'équipe, participe au bon fonctionnement des dispositifs de contrôle interne de l'entreprise.

Les principes d'organisation et les composantes des dispositifs de contrôle interne de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES et plus généralement du Groupe FRANCOIS FRERES sont :

- la couverture exhaustive des activités et des risques,

- la responsabilité de l'ensemble des acteurs,
- une définition claire des tâches,
- une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle,
- des délégations formalisées et à jour.

2.3 Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques auxquels est soumis l'entreprise

Au sein du Groupe FRANCOIS FRERES, les principaux acteurs du contrôle interne sont :

le Directoire, les Présidents de filiales,
la Direction Financière, notamment en matière de gestion de trésorerie, consolidation, communication financière,

2.3.1 Le Directoire définit les principes généraux en matière de Contrôle Interne et s'assure de leur correcte mise en place au sein du Groupe. A cet égard, le Directoire est en relation permanente avec la Direction Financière et les Managers de filiales. Il est à ce titre précisé que chaque filiale du Groupe est dotée d'un Manager distinct.

Le Directoire organise chaque année une réunion de gestion du Groupe, au cours de laquelle le Directoire, les Managers de filiales, la Direction Financière, et les principaux cadres du Groupe, évoquent la marche des affaires, tentent de détecter les risques afin de les anticiper.

Au niveau des filiales du Groupe, il convient de préciser que les actes dans le périmètre de la gestion courante effectués par le personnel des entités sont contrôlés par les équipes de Direction de chaque entité en place. Les actes hors du cours normal des affaires sont contrôlés régulièrement par l'équipe de Direction de la société mère.

2.3.2 * La Direction Financière du Groupe est également en relation permanente avec les directeurs comptables de chaque filiale, et assure une mission de contrôle interne, notamment en ce qui concerne la Trésorerie (gestion centralisée de la trésorerie des sociétés françaises, suivi des trésoreries des filiales étrangères) et en matière de consolidation (les opérations de consolidation annuelles et semestrielles sont pilotées par la Direction Financière).

Il existe également un système de reporting mensuel financier, portant sur les principaux indicateurs économiques (chiffre d'affaires réalisé par pays, par type de produit, prix moyen de vente, investissements réalisés, fûts produits...).

Ces informations financières sont élaborées par les systèmes comptables propres à chaque société et permettent à la Direction Financière et au Directoire de suivre l'évolution des performances de chacune des sociétés du Groupe afin de les comparer aux budgets fixés au début de l'exercice. Il est à noter sur ce point qu'une fois par an, les filiales communiquent au Groupe leurs prévisions budgétaires. Il est établi un budget consolidé qui servira de base de comparaison pour les résultats mensuels. Ce budget ne fait généralement pas l'objet d'une réactualisation.

Ces informations financières sont d'ailleurs rapprochées des consolidations semestrielles et annuelles établies par la Direction Financière du Groupe, et ce afin d'analyser les causes de divergences éventuelles.

* Plus particulièrement, concernant la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, Société mère, la Direction Financière assure les missions de contrôle interne suivantes.

La Direction Financière gère le plan de comptes et les référentiels associés, assure des contrôles de cohérence et d'exhaustivité, établit en temps voulu les états financiers individuels et les déclarations fiscales relevant de sa responsabilité. Par sa mission d'élaboration de l'information comptable, la Direction Financière contribue, à l'élaboration de l'information financière.

La tenue de la comptabilité générale de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES est centralisée. Chaque collaborateur comptable a un rôle et des responsabilités clairement définis. Au-delà des enregistrements comptables, ils effectuent un suivi permanent des comptes qui sont sous leur responsabilité. Dans ce cadre, ils procèdent notamment à un rapprochement régulier des soldes et opérations enregistrés avec des informations externes de tous ordres (confirmation directe des tiers ; rapprochement bancaire ; ...).

La Direction Financière effectue une supervision permanente des travaux de son équipe et participe activement à l'élaboration des arrêtés annuels et intermédiaires. A partir de ces éléments et d'informations complémentaires d'autres sources, elle effectue un contrôle de second niveau des travaux de son équipe et des résultats qui ressortent de la comptabilisation des opérations. Elle travaille en liaison directe avec la direction pour lui communiquer notamment toute information comptable de pilotage de l'entreprise ainsi qu'un suivi régulier de trésorerie.

* Gestion et prévention du risque de change : compte tenu de l'exposition de la société au risque de change, une politique de couverture est mise en place, spécialement sur les devises nord-américaines.

Sur ce point, la politique du groupe est de réduire son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et de change, et non de prendre des positions spéculatives. Le Groupe François utilise uniquement des instruments dérivés à des fins de couverture dont les gains et pertes sont comptabilisées de manière symétrique aux résultats réalisés sur les éléments couverts.

* La Direction Financière assure également la coordination avec les travaux des Commissaires aux Comptes.

2.3.3 Assurances : Le Groupe FRANCOIS FRERES est couvert par plusieurs polices d'assurances concernant les risques suivants :

. Dommages aux biens et pertes d'exploitations (contrat groupe applicable aux sociétés françaises) :

- bâtiments, risques locatifs et matériels en valeur à neuf,
- marchandises,
- recours des voisins et tiers,
- garantie automatique des investissements.

. Responsabilité civile (contrat groupe applicable aux sociétés françaises)

. Assurance Transport Maritime (contrat groupe applicable aux sociétés françaises, à la Hongrie et aux U.S.A)

. Flotte automobile (contrat groupe applicable aux sociétés françaises)

. Assurance des mandataires sociaux

2.4 Procédures externes de contrôles

2.4.1 Les Commissaires aux Comptes, au travers de leurs différents contrôles, mettent en œuvre les diligences propres à leur profession. Il sont informés en amont du processus d'élaboration des comptes, et présentent la synthèse de leurs travaux à la Direction Financière à l'occasion de l'arrêté semestriel et de la clôture annuelle.

Il convient de préciser que la société est dotée de deux Commissaires aux Comptes titulaires et de deux Commissaires aux Comptes suppléants, conformément à la législation qui lui est applicable. Les filiales opérationnelles, françaises et étrangères, nomment des Commissaires aux Comptes ou des auditeurs dans le cadre des réglementations applicables.

2.4.2 Les certifications de qualité :

Certaines filiales du Groupe bénéficient de la certification norme ISO 9001 (version 2000 - système de management de la qualité). La filiale hongroise bénéficie de la norme ISO 14001 (protection de l'environnement).

Ces certifications sont à jour de renouvellement.

Enfin, il convient d'ajouter que deux de nos tonnellerie françaises bénéficient d'un label de qualité réservé aux sociétés françaises. Il s'agit du label « CTBA » (centre technique du bois et de l'ameublement). Ce certificat de qualité est délivré pour la fabrication de fûts de tradition française sur la base des critères suivants :

- caractéristiques dimensionnelles,
- caractéristiques qualitatives,
- maîtrise des constituants.

Conclusion

Conformément aux dispositifs et procédures existants au sein de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, le Directoire et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus informés avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des éventuels axes de progrès enregistrés en la matière, et de l'avancement des mesures correctrices adoptées.

Le Président du Conseil de Surveillance

TONNELLERIE FRANCOIS FRERES

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière au 30 avril 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 avril 2007.

Il appartient au Président du Conseil de Surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président,
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Dijon, le 27 juillet 2007
Les Commissaires aux Comptes

GR AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Représentée par Christophe ROCARD

Représentée par Eric GABORIAUD

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Liste des informations publiées ou rendues publiques durant les douze derniers mois **(1)**.
(Articles L.451-1-1 du Code Monétaire et Financier et 222-7 du règlement général de l'AMF)

(1) Période du 21 août 2006 au 3 septembre 2007.

I. BALO – Journal des annonces légales (<http://www.journal-officiel.gouv.fr>)

- **29 août 2007** : Comptes annuels 2006/2007
- **15 juin 2007** : Chiffre d'affaires annuel 2006/2007
- **7 mars 2007** : Chiffre d'affaires 3^o trimestre 2006/2007
- **19 janvier 2007** : résultats semestriels 2006/2007
- **15 décembre 2006** : Chiffre d'affaires 2^o trimestre 2006/2007
- **10 novembre 2006** : Approbation par l'Assemblée Générale Mixte des comptes annuels 2005/2006 publiés au BALO n° 101 du 23 août 2006. Attestation des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés 2005/2006.
- **10 novembre 2006** : Publication des droits de vote lors de l'Assemblée Générale mixte du 26 octobre 2006
- **15 septembre 2006** : Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2006/2007
- **13 septembre 2006** : Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 26 octobre 2006 sur les comptes annuels 2005/2006.
- **23 août 2006** : Comptes annuels 2005/2006

II. AMF – Autorité des Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org>)

- **3 septembre 2007** : Rapport Financier annuel 2006/2007 rectifié
- **30 août 2007** : Rapport Financier annuel 2006/2007
- **9 juillet 2007** : Communiqué de résultats annuels 2006/2007
- **4 juillet 2007** : Bilan semestriel du contrat de liquidité

- **8 juin 2007** : Chiffres d'affaires annuel 2006/2007
- **3 mai 2007** : Déclaration des dirigeants
- **3 mai 2007** : Déclaration des dirigeants
- **23 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **23 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **23 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **23 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **23 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **20 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **18 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **17 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **17 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **17 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **13 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **13 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **11 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **10 avril 2007** : Déclaration des dirigeants
- **22 mars 2007** : Déclaration des dirigeants
- **9 mars 2007** : Déclaration des dirigeants
- **5 mars 2007** : Chiffre d'affaires 3^e trimestre 2006/2007
- **1^{er} mars 2007** : Déclaration des droits de vote
- **15 février 2007** : Déclaration des dirigeants
- **12 février 2007** : Déclaration des dirigeants

- **12 février 2007** : Déclaration des dirigeants
- **12 février 2007** : Déclaration des dirigeants
- **8 février 2007** : Déclaration des dirigeants
- **6 février 2007** : Déclaration des droits de vote
- **29 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **23 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **22 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **22 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **22 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Déclaration des dirigeants
- **19 janvier 2007** : Comptes semestriels 2006/2007
- **4 janvier 2007** : Bilan semestriel du contrat de liquidité

- **3 janvier 2007** : Déclaration des droits de vote
- **14 décembre 2006** : Communiqué de résultats semestriels 2006/2007
- **7 décembre 2006** : Déclaration des droits de vote
- **28 novembre 2006** : Honoraires des Commissaires aux comptes 2005/2006
- **14 septembre 2006** : Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2006/2007
- **25 août 2006** : Déclaration des dirigeants

III. WIRE - LES ECHOS (<http://www.lesechos.fr>)

- **3 septembre 2007** : Rapport Financier annuel 2006/2007 rectifié
- **30 août 2007** : Rapport financier annuel 2006/2007
- **9 juillet 2007** : Communiqué de résultats annuels 2006/2007
- **4 juillet 2007** : Bilan semestriel du contrat de liquidité
- **8 juin 2007** : Chiffres d'affaires annuel 2006/2007
- **15 mars 2007** : Information financière 3^e trimestre 2006/2007
- **5 mars 2007** : Chiffre d'affaires 3^e trimestre 2006/2007
- **1^{er} mars 2007** : Déclaration des droits de vote

IV. SITE INTERNET (<http://www.francoisfreres.com>)

- **3 septembre 2007** : Rapport Financier annuel 2006/2007 rectifié
- **30 août 2007** : Rapport financier annuel 2006/2007
- **11 juillet 2007** : Réunion d'information analystes financiers du 10 juillet 2007
- **9 juillet 2007** : Communiqué de résultats annuels 2006/2007
- **4 juillet 2007** : Bilan semestriel du contrat de liquidité
- **11 juin 2007** : Communiqué de chiffre d'affaires annuel 2006/2007

- **16 mars 2007** : Information financière 3° trimestre 2006/2007
- **5 mars 2007** : Chiffre d'affaires 3° trimestre 2006/2007
- **1^{er} mars 2007** : Déclaration des droits de vote
- **6 février 2007** : Déclaration des droits de vote
- **15 janvier 2007** : Comptes semestriels 2006/2007
- **10 janvier 2007** : Déclaration des droits de vote
- **15 décembre 2006** : Communiqué de résultats semestriels 2006/2007
- **11 décembre 2006** : Déclaration des droits de vote
- **30 novembre 2006** : Rapport sur le contrôle interne 2005/2006
- **30 novembre 2006** : Honoraires Commissaires aux comptes 2005/2006
- **20 septembre 2006** : Rapport Annuel 2005/2006
- **14 septembre 2006** : Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2005/2006

V. **GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BEAUNE**
(<http://www.infogreffe.com>)

- **31 octobre 2006** : Rapport des Commissaires aux comptes, Rapport de gestion, Rapport du Président sur le contrôle interne, Rapport du Conseil de Surveillance relatifs aux comptes clos le 30 avril 2006 (dépôt n° 1575 du 31 octobre 2006)
- **31 octobre 2006** : Comptes consolidés au 30 avril 2006 et Rapport Commissaires aux Comptes (dépôt n° 1576 du 31 octobre 2006)
- **26 octobre 2006** : Procès Verbal d'assemblée - Modification de Commissaires aux comptes (dépôt n° 1375 du 22 novembre 2006)
- **21 août 2006** : Augmentation de capital- PV d'assemblée du Directoire (dépôt n° 1364 du 16 novembre 2006)
- **21 août 2006** : Mise à jour des statuts (dépôt n° 1364 du 16 novembre 2006)